

Rapport d'évaluation du projet

**« IDMAJ : vers l'accès équitable et
garanti des droits humains des
personnes migrantes dans la région
de l'Oriental, Maroc »**

Nadia Naïr

Juillet 2019

SOMMAIRE

1	Introduction	3
2	Présentation résumée du projet	5
2.1	Données générales	5
2.2	Objectifs, Résultats et indicateurs	6
3	Objectifs et méthodologie de l'évaluation	9
3.1	Objectifs de l'évaluation	9
3.2	Méthodologie de l'évaluation	10
4	Résultats de l'évaluation	14
4.1	Pertinence et cohérence	14
4.1.1	<i>Les différents niveaux de la pertinence et de la cohérence du projet</i>	14
4.1.2	<i>Evaluations quantitatives et qualitatives de la pertinence et cohérence à partir des entretiens réalisés</i>	25
4.2	Efficiences	31
4.3	Efficacité.....	40
4.4	Impact	54
4.5	Viabilité	62
4.6	Participation et appropriation	67
5	Conclusions et recommandations	72

1 Introduction

Ce document concerne l'évaluation du projet "IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc" réalisé par l'ONG espagnole Assemblée de Coopération pour la paix (ACPP) en partenariat avec l'association Thissaghna pour la Culture et le Développement (ASTICUDE) et l'association Homme et Environnement (HetE) dans le cadre du financement de l'Agence Catalane pour la coopération au développement (ACCD) correspondant à l'année 2017, d'un montant de 109.982,5 euros, avec un apport de l'ACCD de 80.000 euros soit 72,74% du budget total et d'un apport de la part de ACPP et ses partenaires de 27,26% (apport numéraire et valorisations).

Ce projet s'insère parfaitement dans la stratégie d'ACPP, notamment dans ses actions au Maroc et plus particulièrement au Nord du pays. L'ONG travaille dans cette zone depuis 1999 en partenariat avec des associations locales qui, elles aussi, ont une longue expérience dans le domaine du genre, des droits humains, de l'éducation, de l'environnement, etc. Face aux différentes problématiques liées aux discriminations subies par les migrant.e.s, installé.e.s ou en transit dans cette région, ACPP a intégré cette question dans différentes interventions menées récemment conjointement avec ses partenaires locaux.

L'action de ACPP est donc basée sur la protection et la promotion des droits humains des titulaires de pour lesquels les activités ont été destinées, avec le renforcement de la sensibilisation des titulaires des obligations et des responsabilités afin que ces derniers généralisent et respectent ces mêmes droits et bien sûr, avec une approche genre transversale dans toutes les interventions.

Ce rapport se compose de quatre parties :

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

- La première est dédiée à la présentation résumée du projet (données générales, objectifs, résultats). ainsi que le contexte où l'action et l'évaluation ont été réalisées.
- La deuxième partie présente les objectifs de cette évaluation ainsi que la méthodologie utilisée pour obtenir les informations, les données et les opinions des différents intervenants dans ce projet.
- La troisième partie est consacrée aux résultats de l'évaluation basés sur des critères de qualité : pertinence et cohérence, efficience, efficacité, impact, viabilité, appropriation et participation ; l'équité de genre étant un critère transversal.
- La quatrième et dernière partie présente les conclusions de l'évaluation ainsi que des recommandations résultantes. Cette partie résume la qualité du projet à travers les critères analysés. Elle a pour objectif de de contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des actions futures de ACPP dans cette même zone ou/et pour la même thématique d'intervention.

2 Présentation résumée du projet

2.1 Données générales

Titre	IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc
Entité responsable/exécutrice	Asamblea de Cooperación para la Paz (ACPP)
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Association Thissaghna pour la Culture et le Développement (ASTICUDE) • Homme et Environnement (HetE) • Université Mohamed 1er (Oujda)
Ayants-droits	Les personnes migrantes dans la région de l'Oriental, notamment les femmes.
Titulaires de responsabilités	ACPP ASTICUDE HetE UAF Fédération Démocratique du Travail (FDT) Croissant Rouge CECODEL Association Troisième Millénaire LMDDH Association Moubadara Confédération Démocratique du Travail (CDT) ACNUR OIM
Titulaires des obligations	Ministère de l'Education Ministère des affaires Sociales et la Famille Le Ministère chargé des MRE et affaires de migration L'Entraide Nationale ANAPEC Conseil Communal de Beni Ensar Conseil régional de l'oriental Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) CNDH
Coût total	109.982,5 €

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de l'ACCD : 80.000 €, soit 72,74% • Apport de ACPP : 4.300 €, soit 3,91% • Apport de ASTICUDE : 11.260 €, soit 10,24% • Apport de HetE : 1.710 €, soit 1,5% • Apport de l'Université Mohamed 1er (Oujda) : 12.712,50 €, soit 11,56%
Zone d'intervention	Région de l'Oriental plus précisément Nador, Berkane et Oujda.
Période	Début : 01/12/2017 Fin (prévue) : 30/11/2018 Fin réelle : 28/02/2019 Une prolongation de deux mois

2.2 Objectifs, Résultats et indicateurs

Le tableau suivant indique l'objectif général (OG), l'objectif spécifique (OS) ainsi que ses indicateurs tels qu'ils ont été définis pour ce projet.

Objectif Général (OG) : Contribuer à la défense et la promotion des droits économiques, sociaux et culturels du collectif des personnes migrantes et des valeurs de tolérance et de l'équité de genre dans la région de l'Oriental du Maroc.	
Objectif Spécifique (OS) : Contribuer à la création des ressources et des mécanismes sociaux et politiques qui assurent et garantissent l'accès égal aux droits économiques, sociaux, culturels et politiques avec EGetBDH des groupes de personnes migrantes de la région de l'Oriental du Maroc	<p>IOE1. Promue la participation citoyenne vers les valeurs de tolérance et d'équité de genre dans les villes de Nador et de Berkane (mois 12)</p> <p>IOE2. Favorisés l'autonomisation et le leadership des femmes du collectif des personnes migrantes de la région de l'Oriental (mois 12)</p> <p>IOE3 : 40 titulaires des obligations (14 femmes) membres des institutions internationales et marocaines disposent de mécanismes efficaces pour assurer la promotion des DESC des personnes migrantes (mois 12)</p> <p>IOE4 : Au moins 35 % des femmes participantes aux formations ont intégrés le marché du travail (mois 12)</p>

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Ce deuxième tableau présente les trois résultats définis et leurs indicateurs :

Résultats	Indicateurs
<p>RE.1 Les capacités techniques d'au moins 30 personnes (22 femmes) dans le groupe des personnes migrantes sont améliorées pour la garantie de leurs DESC avec EGetBDH dans la région de l'Oriental (mois 12)</p>	<p>IOVRE1.1 : Au moins 15 personnes (11 femmes) du collectif des personnes migrantes régularisées dans la région de l'Oriental sont formées professionnellement sur les systèmes photovoltaïques et les énergies renouvelables avec un cycle théorique-pratique (444,5h) à l'Université d'Oujda (mois 8).</p> <p>IOVRE1.2 : Au moins 15 personnes (11 femmes) obtiennent le diplôme de technicien.ne professionnel.le de l'Université d'Oujda (mois 10)</p> <p>IOVRE1.3 : Au moins 15 personnes (11 femmes) du collectif des personnes migrantes non régularisées dans la région de l'Oriental sont formées professionnellement en image personnes et esthétique en 26 journées de formation (6 heures/jour) (mois 11)</p> <p>IOVRE1.4 : Au moins 15 personnes (11 femmes) obtiennent un diplôme de formation professionnelle de l'Entraide nationale (mois 12)</p> <p>IOVRE1.5 : Au moins 30 personnes (22 femmes) du collectif des personnes migrantes sont formées sur les DESC et le genre dans le cadre d'un cycle de formation (10h) dans la région de l'Oriental (mois 8)</p> <p>IOVRE1.6 : Au moins, 35% des femmes participantes aux formations ont été incorporées dans le marché du travail (mes12)</p>
<p>RE.2: Améliorées les capacités d'au moins 30 personnes (22 femmes) qui ont des obligations et des responsabilités dans le cadre juridique de la prise en charge des personnes migrantes avec une approche intégrée axée sur le genre et fondée sur les droits humains (AGetFDH) dans la région de l'Oriental</p>	<p>IOVRE2.1 : Au moins 15 personnes (11 femmes) des institutions publiques et privées ont été formées sur le cycle de la migration et la Nouvelle Stratégie Nationale sur la Migration et l'Asile. Avec une approche AGetFDH à travers 5 sessions de formation (10mois)</p> <p>IOVRE2.2 : Au moins 15 personnes (11 femmes) des institutions publiques et privées sont formées dans la détection et assistance aux victimes de la traite et du trafic des personnes avec AGetFDH (mois 10)</p>

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

<p>Mois 10)</p>	<p>IOVRE2.3 : Au moins 30 personnes (22 femmes) des institutions publiques et privées sont informées sur les discriminations basées sur le sexe spécifiques au collectif des personnes migrantes dans la région de l'Oriental (mois 10)</p> <p>IOVRE2.4 : Un manuel pour les formations avec une approche genre et basé sur les droits humains est élaboré, révisé et distribué (mois 10)</p>
<p>RE3 : Au mois 12 de l'exécution du projet, il y a un impact sur l'opinion et le savoir d'un minimum de 120 jeunes marocains (60 filles) et 80 jeunes Catalans (40 filles) sur les valeurs de la tolérance et l'équité de genre ainsi que sur 40 personnes (14 femmes) titulaires des obligations et responsabilités sur la situation de vulnérabilité des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental (mois 12)</p>	<p>IOVRE3.1 : Au moins 4 écoles (2 à Berkane 2 et 2 à Nador) ont travaillé, pendant les cours, les valeurs de l'interculturalité et les droits humains à travers un guide pédagogique (mois 11)</p> <p>IOVRE3.2 : Au moins 120 jeunes (60 filles) des deux écoles de Nador et de Berkane respectivement ont amélioré leurs connaissances sur les droits humains et la non-discrimination à travers 2 ateliers sur l'interculturalité (mois 11)</p> <p>IOVRE3.3 : Au moins 1 centre éducatif de Mataró a travaillé durant l'année scolaire les valeurs de l'interculturalité et des droits humains à travers à travers un guide pédagogique (mois 11)</p> <p>IOVRE3.4 : Au moins 70 jeunes (35 filles) d'un centre éducatif à Mataró ont amélioré leurs connaissances sur les droits humains et la non-discrimination à travers un atelier de l'interculturalité</p> <p>IOVRE3.5 : Au moins 10 jeunes (5 filles) du groupe "<i>A la Recherche du Développement</i>" ont amélioré leurs connaissances sur les droits humains et la non-discrimination à travers 1 atelier d'interculturalité (11 mois)</p> <p>IOVRE3.6 : Au moins 2 réunions sur l'incidence politique sont réalisées avec 40 personnes (14 femmes) de charges politiques y des organismes internationaux dans la région de l'Oriental (Mois10)</p>

3 Objectifs et méthodologie de l'évaluation

3.1 Objectifs de l'évaluation

L'évaluation peut être définie comme “un processus par lequel on mesure, on analyse et on évalue aussi bien les activités que les résultats dans une intervention pour le développement et la coopération, obtenus avec la population avec laquelle elle a été menée. C'est un processus essentiel pour déterminer si ces résultats ont permis des effets bénéfiques pour l'amélioration de la vie des personnes auxquelles la dite intervention était destinée”¹.

, l'évaluation a pour principaux objectifs de :

- Pondérer le fonctionnement, les résultats et les effets des actions réalisées.
- Connaître l'efficacité de l'action à travers l'analyse de ses forces et ses limites, afin de dégager des leçons et orienter de futures actions.
- Connaître les aspects au niveau organisationnel qui peuvent favoriser ou entraver le fonctionnement du projet.
- Connaître la viabilité des interventions réalisées par l'action une fois qu'elle est finalisée
- Dégager des recommandations pour renforcer le succès des objectifs poursuivis par l'action.

Conformément aux TdR, cette évaluation se réalise avec l'intention de connaître et valoriser les éventuelles améliorations pour l'organisation elle-même, les partenaires et surtout pour les titulaires de droits. Elle vise à analyser et faire ressortir des leçons apprises et des éléments de réflexion et d'apprentissage concernant le degré de réalisation des objectifs et résultats prévus lors de l'identification et formulation du projet. Elle vise aussi à dégager les apprentissages sur le développement du projet ainsi que la reddition des comptes à propos

¹ Cooperacció. (2005). Un paso más: Evaluación del impacto de género. Barcelona

de l'utilisation des ressources et l'obtention des résultats aussi bien au bailleur de fonds (ACCD) qu'aux collectifs protagonistes de l'intervention évaluée

Basée sur une approche AGetFDH, cette évaluation doit vérifier nécessairement si l'action a engendré des effets positifs (ou non) sur la condition des femmes et les relations entre les hommes et les femmes ainsi que sur la promotion, la protection et respect des droits humains.

3.2 Méthodologie de l'évaluation

La présente évaluation s'inspire des Normes de qualité pour l'évaluation du développement établies par l'OCDE/CAD² auxquelles on a ajouté d'autres critères considérés comme importants. C'est ainsi que l'évaluation se structure autour des critères suivants : pertinence et cohérence, efficacité, efficience, impact, viabilité, participation et appropriation. L'équité de genre est un critère pertinent pris en considération ; il est transversal à tous les autres critères notamment que cette évaluation se base sur une approche AGetFDH.

L'outil principal de cette évaluation est le cadre logique du projet pris en compte pour la construction de variables et d'indicateurs à utiliser. Ceux-ci doivent être SMART c'est-à-dire spécifiques, mesurables, accessibles, réalistes et temporels. En plus, ils doivent aussi être facilement vérifiables, précis, clairs et pas très nombreux.

La méthodologie appliquée repose sur : la documentation et information fournies par l'équipe technique, l'analyse des différentes sources de vérification des résultats et les entretiens semi-directifs réalisés avec des questionnaires à différents acteurs impliqués dans cette action et les observations et analyse de l'évaluatrice lors de sa visite sur le terrain.

Basée sur des techniques quantitatives et qualitatives, avec une prédominance des dernières, la méthodologie a aussi été participative permettant l'échange des différents points de vue et l'expérience des

² <https://www.oecd.org/dac/evaluation/dcdndep/44920384.pdf>

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

personnes protagonistes sur le terrain de l'action réalisée ; en plus de l'utilisation des différentes sources d'information.

La sélection des personnes interviewées a été planifiée entre l'évaluatrice et l'équipe technique du projet en réalisant un planning avec les différentes entités, les lieux et les personnes à interviewer.

Les entretiens ont été préparés de manière structurée avec un questionnaire pour chaque personne. Cependant, un grand espace a été laissé aux interviewé.e.s pour apporter des explications, des observations, des propositions, etc.

Les questionnaires ont été analysés à travers l'étude complète des réponses. Après, un traitement quantitatif et qualitatif a été fait des réponses à chaque item de la part des différentes personnes interviewées regroupées en catégories (équipe technique, responsables des associations, formateurs/formatrices, personnes ayant bénéficié des formations). Ainsi, une moyenne arithmétique a été obtenue concernant chaque item par groupe. Ensuite, une moyenne générale a été calculée. Ces opérations quantitatives ont été accompagnées de valorisations qualitatives ou descriptives qui complètent, enrichissent et contextualisent la valorisation chiffrée (une note allant de 1 à 5, 1 étant la plus faible et 5 la note maximum)³.

Dans l'ensemble, 15 personnes ont été interviewées, comme on peut le voir dans les tableaux suivants :

³ 1=Déficient /2=Insuffisant / 3= Suffisant / 4= Bien / 5 = Excellent

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Entretiens avec l'équipe technique du projet

Prénom et Nom	Responsabilité au sein du projet	Date 2019	Lieu
Paula Bravo Sánchez	Technique expatriée, chargée du projet – ACPP	20 Mai	Siège de ASTICUDE - Nador
Chakib Sbaïbi	Chargé de projet - ASTICUDE	20 Mai	Siège de ASTICUDE - Nador
Azzouz Boulagdour	Responsable financier – ASTICUDE	20 Mai	Siège de ASTICUDE - Nador
Rihana Yahyaoui	Responsable de projets – HetE	21 Mai	Siège de HetE – Berkane

Entrevues réalisées aux responsables des associations partenaires

Prénom et nom	Association / Responsabilité	Date 2019	Lieu
Abdeslam Amakhtari	ASTICUDE / Président	20 Mai	Siège de ASTICUDE - Nador
Najib Bachiri	HetE / Président	21 Mai	Siège de HetE – Berkane

Entrevues réalisées avec les formateurs et formatrices

Prénom et nom	Domaine de la formation	Date 2019	Lieu
Malika Benamar	Coiffure et esthétique	20 Mai	Siège de ASTICUDE - Nador
Khalil Kassmi	Installation des panneaux photovoltaïques	21 Mai	Siège de HetE – Berkane

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Farida Tahri	Genre	2 Juillet	Entretien téléphonique
Juan Antonio Montero Nicolau	Interculturalité et genre	18 Juin	Envoyé et reçu par email

Entrevues réalisées aux représentant.e.s d'institutions et associations (titulaires d'obligations et/ou de responsabilités) ayant bénéficié des formations

Prénom et nom	Institution /association	Date 209	Lieu
Oumaïma Dahmane	Entraide Nationale	20 Mai	Siège de ASTICUDE - Nador
Mohamed Bantla	Association <i>Moultaka Chabab</i>	20 Mai	Siège de ASTICUDE - Nador

Entrevues réalisées avec les titulaires de droits (personnes migrantes) ayant bénéficié des formations

Prénom et nom	Formation suivie	Date 209	Lieu
Fatimata Barry	Coiffure et esthétique	20 Mai	Siège de ASTICUDE - Nador
Angéline Poté	Coiffure et esthétique	20 Mai	Siège de ASTICUDE - Nador
Rahmatoulaye Dieudhiou	Installation des panneaux photovoltaïques	21 Mai	Siège de HetE – Berkane
Fabrice Kamgnie	Installation des panneaux photovoltaïques	21 Mai	Siège de HetE – Berkane
Onyeka Okoye	Installation des panneaux photovoltaïques	21 Mai	Siège de HetE – Berkane

4 Résultats de l'évaluation

4.1 Pertinence et cohérence

Evaluer la pertinence consiste à évaluer l'adéquation des objectifs et résultats de l'action au contexte où celle-ci se réalise ; c'est-à-dire évaluer si l'intervention du projet s'ajuste réellement aux problèmes identifiés et si elle répond aux besoins réels de la communauté avec laquelle on a travaillé.

L'évaluation de la cohérence s'effectue à deux niveaux. Un premier niveau, interne, qui évalue l'articulation des objectifs de l'intervention avec les instruments et outils proposés pour les réaliser et son adéquation aux problèmes détectés. Un deuxième niveau, externe, analyse la compatibilité de l'intervention avec d'autres stratégies et programmes avec lesquels elle pourrait avoir des synergies ou des complémentarités.

Un autre externe, qui examine la compatibilité de l'intervention avec d'autres stratégies et programmes avec lesquels elle pourrait avoir des synergies ou des complémentarités.

Aussi bien l'analyse de la documentation disponible que les entretiens réalisés à différents acteurs impliqués dans cette action, notamment l'équipe technique et les responsables des associations partenaires dans ce projet, nous permettent d'affirmer que la pertinence et la cohérence du projet sont à un niveau très élevé.

4.1.1 Les différents niveaux de la pertinence et de la cohérence du projet

Tout d'abord, cette action est conforme aux orientations en matière de droits humains au niveau international dans le domaine de la migration, notamment aux principes stipulés par les instruments de base des Nations Unies (Déclaration Universelle des droits de l'Homme, les

deux Pactes⁴, la Convention internationale de toutes les formes de discrimination raciale, la CEDEF⁵, etc.), aux principes et normes des conventions et recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (conventions n° 97 et n° 143, recommandations n° 86 et n° 151, recommandations n° 29 et n°105 sur le travail forcé, etc.) et aux principes énoncés dans la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Rappelons ici que le Maroc a adhéré à cette dernière convention le 21 Juin 1993 ainsi que tous les instruments de base onusiens cités plus haut la plupart des conventions de l'OIT. Rappelons aussi que le Maroc a organisé la Conférence Intergouvernementale pour l'adoption du Pacte mondial sur les migrations à Marrakech, les 10 et 11 décembre 2018. Ce Pacte repose sur un ensemble de principes directeurs transversaux et interdépendants dont : la priorité à la dimension humaine, les droits humains et la prise en compte de la problématique femmes-hommes ; principes pris en considération par le projet « IDMAJ ».

L'action est aussi pertinente et cohérente par rapport à la stratégie énoncée et les mesures déjà mises en place en matière de migration au Maroc.

En effet, le Royaume est passé, ces dernières décennies, est passé du statut d'un pays d'origine de la migration à celui d'un pays de transit et surtout à un pays d'accueil d'un nombre croissant de migrants, particulièrement la migration subsaharienne. En 2013, le CNDH a publié un rapport⁶ sur la situation des migrants et réfugiés au Maroc. Ce document rappelait l'importance du rapport du PNUD de 2009 qui avait souligné des aspects importants de la migration. Nous en

⁴ Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques

⁵ Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations envers les femmes

⁶ Conseil National des Droits de l'Homme. Ce rapport a été publié conjointement avec la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH) et le bureau de Rabat de l'OIM

relevons quelques-uns : le rôle central que les mobilités humaines jouent dans le développement humain, l'importance des migrations Sud-Sud, l'émergence de réseaux sophistiqués spécialisés dans la traite des êtres humains, la féminisation de la migration, etc.

Les recommandations du rapport du CNDH ont été approuvées au plus haut niveau de l'Etat déclenchant d'une Stratégie Nationale sur l'Immigration et l'Asile (SNIA) accompagnée de processus de régularisation des personnes migrantes en situation administrative irrégulière et la mise en œuvre d'un cadre juridique relatif à l'immigration et l'asile et la lutte contre la traite des êtres humains ainsi que la création d'un département ministériel chargé de l'immigration.

« Face à l'accroissement sensible du nombre des immigrés venus d'Afrique ou d'Europe, Nous avons invité le gouvernement à élaborer une nouvelle politique globale relative aux questions d'immigration et d'asile, suivant une approche humanitaire conforme aux engagements internationaux de notre pays et respectueuse des droits des immigrés.

... Pour illustrer l'intérêt particulier que Nous attachons à ce volet, Nous avons tenu à charger un département ministériel des questions d'immigration ».

Extrait du Discours Royal à l'occasion du 38ème anniversaire de la Marche Verte. Rabat, le 6 novembre 2013.

La SNIA a quatre grands objectifs : faciliter l'intégration des immigrés en situation administrative irrégulière, mettre à niveau le cadre réglementaire, mettre en place un cadre institutionnel adapté et gérer la migration dans le respect des droits humains. Elle ambitionne gérer onze programmes touchant des domaines fondamentaux : l'éducation, la santé, le logement, l'assistance sociale et humanitaire, la formation professionnelle et l'emploi, la gestion des flux migratoires et la lutte contre la traite des êtres humains, la coopération et partenariats internationaux, le cadre réglementaire et conventionnel, la gouvernance et la communication.

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Le processus de régularisation a permis, dans sa première phase en 2013, à 23.096⁷ migrant.e.s d'obtenir un titre de séjour pour rester légalement au Maroc, sur environ 27.500 demandes déposées, soit 83%. Lors de la deuxième phase, quelque 85% des 27.449⁸ demandes de régularisation représentant 113 nationalités ont été acceptées, dans la deuxième phase en 2016. Cette deuxième étape devait dépasser les 90% avec un assouplissement des critères d'admission des dossiers, mais les résultats ont été un peu en deçà de ces attentes.

Ensuite, l'action est pertinente et cohérente par rapport aux besoins de la population migrante au Maroc, notamment dans la région de l'Oriental.

Dans cette zone, 2.730⁹ personnes migrantes ont vu leur situation administrative régularisée, lors de la 1ère phase, et environ 1.820 résident actuellement dans la région. La plupart vit dans les zones frontalières cherchant à accéder à une intégration socioéconomique pour sortir de la précarité dans laquelle elle se trouve. Environ 1.183 femmes migrantes vivent dans cette région, 82% sont en âge d'activité. Pour subvenir à leurs besoins, 20% de ces femmes vivent de la mendicité, 50% des aides humanitaires (AH) et 30% d'un travail informel. Quant aux hommes, seulement 0,3% ont accédé à un travail temporaire facilité par l'Etat, le reste exerce un travail informel ou accède aux AH.

Il n'existe pas de données sur le nombre des migrant.e.s dans cette zone. Selon les associations, il y aurait environ 5500 personnes en situation administrative irrégulière dont 60% sont des femmes ; la plupart (80%) vit de la mendicité, des AH et des travaux informels. 15% d'entre elles sont dans la prostitution et donc susceptible d'être victimes d'exploitation sexuelle et d'agressions. Leur niveau scolaire

⁷ Données du CNDH : <https://www.cndh.ma/fr/communiqués/deuxieme-operation-de-regularisation-des-etrangers-en-situation-irreguliere-la>

⁸ Déclaration de l'ex-Président du CNDH : <http://www.leseco.ma/derniere-minute/50006-situation-des-immigres-plus-de-85-des-demandes-de-regularisation-acceptees.html>

⁹ Tous ces chiffres sont fournis par ACPP

est très varié mais environ 20% ont accédé à un niveau universitaire ; celles qui ont un niveau secondaire et baccalauréat représentent 58% et celles qui ont un niveau primaire 8% ; le reste ne sachant ni lire ni écrire (14%).

Malgré que la grande majorité des femmes migrantes ait pu accéder à l'école allant pour certaines jusqu'au niveau universitaires, l'accès aux ressources est beaucoup plus compliqué pour les femmes que pour les hommes. En plus, elles sont beaucoup plus vulnérables que les hommes dans toutes les étapes de la migration : victimes de traite, de violences sexuelles, d'exploitation au travail, etc. Les femmes additionnent les multiples formes de discrimination : migrante, femme, noir, mère célibataire, langue, etc.

Lors de l'identification du projet, ACPP et ses partenaires ont détecté les besoins pratiques partagés par les hommes et les femmes conjointement :

- avoir une formation professionnelle afin de pouvoir accéder à un travail digne. Celui-ci étant la meilleure garantie pour améliorer leur condition socio-économique, comme un intérêt stratégique.
- obtenir la résidence (situation administrative régularisée) qui théoriquement facilite non seulement l'accès aux services publics (santé, éducation, etc.) mais aussi à la formation professionnelle et au travail.

Les femmes ont aussi exprimé un autre besoin pratique qui concerne la facilitation des « services de soins » des enfants dont elles ont la charge afin d'avoir une égalité des chances pour accéder aux autres ressources (le travail, la formation, etc.).

Il est vrai que l'objectif stratégique, pour les soins, serait aussi une coresponsabilité intrafamiliale (hommes et femmes) et/ou une responsabilité de la part de l'Etat. Un autre intérêt stratégique serait aussi d'accès à un travail productif qui ne perpétue pas la division sexuelle.

Les discriminations qui affectent ces domaines (travail, formation professionnelle, logement digne, éducation, etc.) ne sont pas les seules. Malheureusement, hommes et femmes migrants sont victimes de stéréotypes à leur égard et, par conséquent, de mépris, de rejet, de racisme latent, voire d'agressions de la part d'une grande partie de la population au Maroc. Ces graves discriminations sont dues à la méconnaissance de « l'autre » et au fait que la couleur de peau est toujours associée à un statut inférieur, comme l'explique le sociologue marocain Mehdi Alioua, président du Groupe antiraciste de défense et d'accompagnement des étrangers et migrants (GADEM) :

«L'esclavage, la chosification du corps est la forme la plus extrême du racisme»¹⁰.

«La couleur de peau est toujours associée à un statut inférieur. Des tribus pratiquaient l'esclavagisme dans tout le Maghreb et c'est resté dans l'imaginaire collectif»¹¹.

Un autre facteur déterminant dans ces comportements racistes et de violations des droits des migrant.e.s réside dans l'attitude des médias et des autorités.

Du côté des médias, l'image du migrant subsaharien dans la presse est marquée par le racisme. Elle est souvent assimilée à la criminalité, aux effroyables maladies, etc. Déjà, en 2013, recommandait aux médias de s'abstenir de diffuser des messages incitant à l'intolérance, à la haine, à la xénophobie, au racisme, à l'antisémitisme ou à la discrimination envers les étrangers.

Du côté aux autorités, bien que les processus de régularisation ainsi que la SNIA aient contribué à garantir les droits fondamentaux des personnes migrantes, elles n'assument pas leur rôle de responsabilité pour mettre fin aux différentes formes de violations des droits et qui se produisent souvent dans les institutions publiques et autres (hôpital, administration, quartier, etc.).

¹⁰ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/23/au-maghreb-la-persistance-d-un-racisme-anti-noirs_5219175_3212.html

¹¹ https://www.huffpostmaghreb.com/entry/limmigrant-africain-subsaharien-dans-la-societe-marocaine-entre-stereotypes-et-racisme_mg_5adda266e4b009869bfb231f

C'est aussi ce que la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance, Tendayi Achiume, a soulevé dans sa déclaration du 21/12/2018 lors de sa mission au Maroc.

«...Certains migrants et réfugiés, en particulier ceux d'origine noire et subsaharienne, ont fait état de stéréotypes racistes et xénophobes lors de l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi et dans d'autres. Bien que la législation et la politique nationales garantissent de nombreux droits aux migrants et aux réfugiés dans des conditions d'égalité dans tous ces contextes, il existe des cas où ces droits ne sont pas respectés. J'ai reçu des témoignages de migrants qui, en raison de la couleur de leur peau, ont fait l'objet de stéréotypes racistes. Dans certains cas, ces stéréotypes ont entraîné un déni de nature raciale et discriminatoire de leurs droits. Lorsque de telles violations se produisent, il est important que le Gouvernement marocain intensifie ses efforts pour assurer que les auteurs soient tenus responsables».

Dans cette même déclaration, la Rapporteuse des Nations Unies a pointé du doigt les restrictions sévères à la liberté de circulation, les arrestations et détentions arbitraires et les réinstallations forcées de migrant.e.s, l'usage excessif de la force à leur encontre, quel que soit leur situation (régulière ou non), après que les forces de l'ordre aient eu recours au profilage racial.

« ... Des expulsions forcées de migrants noirs subsahariens survenues en août 2018 dans des quartiers de Tanger ont entraîné la destruction de leurs biens et leur déplacement, y compris des migrants réguliers, des femmes enceintes et des enfants. J'ai discuté avec certaines de ces personnes, qui vivent actuellement dans des conditions inhumaines dans une forêt, sans installations sanitaires, ni abris malgré les températures glaciales hivernales. J'ai été informée par les autorités marocaines que la proportion des migrants Africains noirs subsahariens transitant à travers le Maroc a augmenté. Néanmoins, je m'inquiète vivement du fait que ces expulsions aient porté atteinte aux droits de l'homme de nombreux migrants, dont certains ont déclaré que, indépendamment de leur statut légal ou de demandeur d'asile, la couleur de leur peau les mettait en grand danger. La discrimination raciale interdite par le droit international ne requiert pas d'animosité ou de préjugés raciaux ; les mesures qui affectent ou ciblent de manière disproportionnée des groupes en raison de leur race, de leur nationalité, de leur origine ethnique ou de leur descendance

contreviennent au droit international relatif aux droits de l'homme ».

A la fin de sa déclaration, la Rapporteuse exhorte le Maroc à prendre des mesures pour mettre fin à ces violations. Elle se félicite des assurances reçues des autorités marocaines au niveau national quant à leur engagement à renforcer le respect des droits de l'Homme dans le cadre de l'application de la loi en matière d'immigration dans tout le pays. Et elle insiste pour que ceci soit traduit au niveau local.

Le projet IDMAJ est hautement pertinent et cohérent car il tient compte des principales problématiques soulevées en essayant de contribuer à réduire les discriminations auxquelles font face les personnes migrantes à travers les axes suivants :

- Faciliter l'accès des migrant.e.s à une formation professionnelle qui puisse garantir l'obtention d'un travail digne et, donc par-là, améliorer leur condition socioéconomique, particulièrement les femmes migrantes C'est ce qui a été défini dans le Résultat RE.1 (Améliorer les capacités techniques d'au moins 30 personnes, dont 22 femmes dans le groupe de migrants pour la garantie de leur DESC avec EGyBDH dans la région Oriental). Le renforcement des capacités des personnes migrantes a pu se réaliser grâce à des formations avec l'Université Mohamed Premier d'Oujda en énergies renouvelables et systèmes photovoltaïques destinées à 15 migrants dont 11 sont des femmes et une autre formation en image personnelle et esthétique avec l'Entraide Nationale de Nador destinées à 15 femmes migrantes.

« Nous avons intégré les jeunes migrants dans notre formation dans les énergies renouvelables... Elle peut les aider à insérer la vie sociale au Maroc... C'est une formation qui a été adaptée au leur niveau et elle donne lieu un certificat universitaire », Kasmî Khalil, professeur universitaire et directeur du Laboratoire Energies Renouvelables (Université Mohamed Premier – Oujda).

« La formation est une opportunité d'égalité des chances. Nous avons respecté les choix exprimés par les femmes elles-mêmes », Abdeslam Amakhtari, Président d'ASTICUDE.

- Sensibiliser des acteurs publics et associatifs pour renforcer le respect des droits humains dans leurs comportements et attitudes envers les personnes migrantes au Maroc, comme cela a été établi dans le RE2 (Améliorer des capacités d'au moins 30 personnes dont 22 femmes qui ont des obligations et des responsabilités dans le cadre juridique et dans la prise en charge des personnes migrantes avec un point de vue de genre et des droits de l'Homme dans la région Oriental). Deux principaux axes ont été abordés dans ces activités de formations. Le 1^{er} axe a concerné le cycle de la migration et la nouvelle SNIA destiné à 16 personnes dont 12 femmes. Le 2^{ème} touche à la détection, assistance juridique d'asile et d'immigration en matière de trafic illicite de migrant et de traite de personnes, destiné aussi au même nombre de personnes ; le tout faisant un total de 32 personnes dont 23 femmes.
- Sensibiliser la population, particulièrement les jeunes, au respect de l'autre à la convivialité afin de réduire les stéréotypes et le racisme. Ceci a été réalisé grâce à des ateliers de sensibilisation sur l'interculturalité, prévention du racisme et équité de genre destinés à 129 jeunes (63 sont des filles) dans les centres scolaires de Nador et Berkane et à 117 élèves (dont 65 sont des filles) dans un institut à Mataró en Catalogne. En plus de deux réunions d'incidence politique sur la SNIA et les droits humains destinées à 54 personnes (dont 23 femmes). Ces activités font partie du RE.3 (Il y a eu un impact sur l'opinion et la connaissance du minimum 120 jeunes marocain -60 filles- et 80 jeunes Catalans-

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

40 filles- sur les valeurs de la tolérance et l'égalité de genre et les obligations de 40 personnes dont 14 femmes et responsabilités sur la situation précaire des droits fondamentaux des migrants de la région orientale du Maroc)

Tout cela en prenant en considération l'approche genre qui est une question transversale à ces différentes thématiques. Nous rappelons, ici, que les femmes sont doublement discriminées car elles additionnent les intersectionnalités qui croisent genre, race, classe,... Pour cette raison, les formations sur les questions de genre ont concerné les différents groupes bénéficiaires aussi bien les titulaires de droits que les titulaires des obligations et/ou responsabilités (migrant.e.s, les agents des institutions publiques, les jeunes).

« La question du genre a été primordiale dans ces formations. Elle fait partie des principes de notre action dans tous les projets », ET

« La formation (avec les jeunes à Mataró) a introduit le concept des "Intersectionnalités" et comment elles nous traversent ou exercent différentes oppressions ou privilèges. La formation a été aussi préparée à partir d'une approche de droits humains », technicien d'Intervention Sociale.

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet ainsi que les résultats définis ont pour objectif, à court terme, de contribuer à la création des ressources et des mécanismes sociaux et politiques qui assurent et garantissent l'accès aux DESC et des politiques en EGetBDH des personnes migrantes dans la région de l'Oriental (Objectif Spécifique du projet). Ils ont pour objectif, à long terme, de contribuer à la défense et la promotion des DESC des migrant.e.s et des valeurs de tolérance et de l'égalité de genre dans cette même région (Objectif Général de l'action).

L'action est aussi pertinente par rapport à la stratégie d'ACPP et de ses principaux partenaires qui œuvrent dans ce domaine depuis plus

d'une décennie et qui ont acquis une grande expérience sur la question migratoire et dans la gestion des projets.

ACPP est présente au Maroc depuis 1999, collaborant avec ASTICUDE et HetE et aussi avec d'autres associations, comme AHLAM et l'UAF. Avec ces différentes ONGs, ACPP partage une vision commune orientée vers l'amélioration des conditions de vie de la population la plus vulnérable au Maroc, particulièrement les femmes. Ces dernières années, l'action d'ACPP s'est concentrée dans les régions du nord et de l'oriental du pays avec des priorités d'intervention : la défense des droits sociaux fondamentaux, comme l'éducation et la santé, la lutte contre les inégalités de genre dans tous les domaines et l'appui et la protection des personnes migrantes pour l'accès à leurs droits. Dans ce dernier domaine, les axes d'intervention se sont adaptés aux diverses réalités du contexte migratoire au Maroc : prévention de la migration irrégulière du Maroc vers l'Espagne en se basant sur le respect des droits humains, co-développement avec promotion du développement local des régions d'origine des migrants résidents en Espagne, prévention de la migration des mineurs non accompagnés dans les zones de Tanger et Nador (action toujours en cours avec ASTICUDE) et plus récemment (depuis 2016) promotion de la garantie des DESC des personnes migrantes avec une approche AGetFDH dans la région du Nord et l'Oriental.

ASTICUDE a 18 ans d'expérience dans l'exécution de projets de coopération au développement dans cette région portant sur le genre, la culture, l'éducation, la migration et les droits humains, la gouvernance, le développement territorial et l'environnement. A partir de 2007, une attention particulière est portée à la question migratoire dans une approche de droits humains. Créée à Nador, elle focalise son activité dans toute la région de l'Oriental et même au niveau national. De par ses actions sur le terrain et de plaidoyer, l'association est actuellement un acteur important dans la lutte pour le respect des droits humains des personnes migrantes au Maroc. Dans un premier temps, ASTICUDE a

mené des actions d'aide alimentaire pour répondre aux besoins basiques des migrants installés ou en transit. Dans une deuxième phase, l'association a accompagné tout le processus de régularisation de la situation administrative de ce collectif. Actuellement, la troisième phase, ASTICUDE œuvre pour l'inclusion socioéconomique des personnes migrantes dans la société marocaine et continue à plaider pour une politique migratoire nationale et internationale cohérente et respectueuse des droits humains et basée sur une approche genre.

Homme et Environnement (HetE), fondée en 1993, œuvre pour l'amélioration des conditions de vie de la population dans la région de l'Oriental. Un des axes principaux de cette association concerne le développement durable à travers différentes thématiques : la défense des droits fondamentaux comme l'éducation, la santé, l'accès aux ressources hydriques, les activités en relation avec la protection de l'environnement avec une attention particulière à la promotion des énergies renouvelables, l'appui aux personnes migrantes dans cette zone, l'empowerment économique à travers la création de coopératives et initiatives génératrices de revenus, etc. Tout cela avec une approche de promotion de l'équité de genre comme un pilier basique dans sa mission. A partir de 2000, la question migratoire a figuré parmi ses priorités avec l'arrivée des personnes migrantes dans la région. HetE a ainsi initié des projets d'aide humanitaire et de plaider pour promouvoir le respect des droits humains de ce collectif et l'élaboration d'une politique migratoire dans le pays.

4.1.2 Evaluations quantitatives et qualitatives de la pertinence et cohérence à partir des entretiens réalisés

Le traitement des entretiens et questionnaires réalisés à différents acteurs impliqués dans le projet IDMAJ nous fournit les éléments suivants¹² :

¹² Rappelons ici que l'échelle de notation est de 1 à 5 points, 1 étant la note minimum et 5 la note maximum

- **Question : Evaluer le degré de l'adéquation du projet à la réalité et au contexte.**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	4,5
Responsables des associations partenaires	4,3
Moyenne globale	4,4

Comme on peut le constater, l'adéquation de l'intervention à la réalité et au contexte dans lequel elle a eu lieu obtient une moyenne globale de 4,4. Ce qui signifie que les personnes impliquées interviewées considèrent qu'il y a une bonne adéquation, presque excellente.

Quant aux évaluations qualitatives des acteurs interviewés, on peut faire ressortir les suivantes :

« A Nador, il y a une présence de migrants qui ne cesse d'augmenter. Ils ont besoin d'attention notamment le renforcement des capacités. Mais pas seulement... Le projet a une approche globale ; il touche les migrants, les institutions et la population », Chakib Sbaïbi – Equipe technique.

« La migration dans l'Oriental est importante, par la proximité de la région des frontières algériennes. Les migrants sont confrontés à une réalité amère ; ils sont piégés. Sans formation, sans diplôme, il est difficile de s'insérer dans le Marché du travail... J'ai visité de rands projets marocains, comme NOUR, où il y a environ 250 techniciens ; aucun marocain, aucun africain. Les responsables ont dit qu'ils ne trouvaient de personnes formées dans ce domaine. C'est ainsi que nous avons pensé à cette opportunité : former les migrants et les marocains pour intégrer le domaine des photovoltaïques », Najib Bachir - Président de HetE.

« C'est une zone où il y a une problématique de gestion de la migration. Il y a une nécessité urgente de donner une réponse afin d'assurer des conditions de vie digne aux migrant.e.s », Paula Bravo Sanchez- Equipe technique.

- **Donnez une valeur à la prise en compte de stratégies et programmes en matière de migration ? Donnez des exemples.**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	4,6
Responsables des associations partenaires	4,3
Moyenne globale	4,4

L'adéquation de l'action aux stratégies et programmes du pays en matière de migration obtient une moyenne globale de 4,4 ; c'est-à-dire qu'elle est très bien.

C'est aussi ce qui ressort de la grande partie des opinions des personnes interviewées :

« Lors de la formulation du projet, nous avons pris en compte la SNIA. Il s'agit, dans notre action, de la mise en œuvre de cette stratégie au niveau local ; c'est-à-dire la territorialisation de la dite stratégie », Azzouz Boulaghour - Equipe technique.

« Nous nous sommes basés sur la SNIA qui est une bonne initiative de l'Etat. Il n'y a pas assez de sensibilisation à ce niveau-là, auprès des marocains. Nous aspirons à ce qu'il y est les mêmes droits pour tous. Il y a un changement mais ce n'est pas suffisant », Président de HetE.

« A part les différentes initiatives et la SNIA, ce projet a un lien étroit avec le plan d'action d'ASTICUDE », Président d'ASTICUDE

« L'action est conforme aux objectifs des processus de régularisation. Après cela, il fallait offrir aux migrants une possibilité d'insertion professionnelle. La régularisation est une condition nécessaire », Equipe technique (ET).

« J'aurais voulu mettre une note supérieure... mais je crois que même les stratégies et programmes de migration ne sont pas encore bien clairs, bien déterminés... il reste du travail à faire », Président de HetE.

- **Question : La conception de l'intervention a-t-elle suivi une logique entre la problématique, les résultats et les contenus ?**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	4,9
Responsables des associations partenaires	4,5
Moyenne globale	4,7

La cohérence entre la problématique, les résultats et les contenus obtient une moyenne de 4,7 ; ce qui signifie que cette cohérence selon l'appréciation des personnes interviewées est excellente.

Les valorisations quantitatives sont comme suit :

« Il y a une logique entre problématique, résultats et contenus. Il y a des migrants, notamment les femmes, qui veulent rester au Maroc. L'insertion doit être sociale et économique. Pour cette raison, nous avons opté pour le renforcement des capacités professionnelles pour pouvoir intégrer le marché du travail. Les femmes peuvent, par exemple, trouver du travail dans un salon de coiffure ou ouvrir leur propre salon... La migration va s'élargir et augmenter. Il était nécessaire d'avoir une approche concernant la diffusion de valeurs de l'acceptation de l'autre, de coexistence et de cohabitation. C'est pour cela que des ateliers de sensibilisation ont été organisés », ET.

« Le projet émane d'un diagnostic préalable qui a été réalisé. La principale problématique relevée était l'insertion et l'insuffisance de la formation. Le choix de la coiffure et de l'esthétique a été un choix des femmes migrantes. Elles connaissent le métier mais avaient besoin d'encadrement... En plus, pour l'intégration des migrants, la population doit être sensibilisée à accepter l'autre. Donc, il faut faire faire des actions pour réduire les stéréotypes et le racisme », ET.

« HetE a toujours soulevé le problème de l'insertion professionnelle des migrant.e.s et donc de leur formation qui est une condition nécessaire pour des conditions de vie digne, surtout dans les réunions de la Commission de l'INDH dont nous sommes membre. Avec ACPP, nous avons pu réaliser ce projet et offrir une formation qualifiante dans le domaine de la photovoltaïque. Notre

force c'est qu'on s'appuie sur les compétences de l'Université pour atteindre certains de nos objectifs, notamment en matière de transfert technologique», Président HetE.

➤ **A quel point le programme prend en considération la transversalité du genre et des droits humains ?**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	5
Responsables des associations partenaires	5
Moyenne globale	5

La pertinence par rapport à la question de genre est très élevée, avec une valeur de 5 ; elle est excellente.

Parmi les évaluations qualitatives, nous retenons les suivantes :

« Le genre est central dans cette action qui a pour objet le renforcement des capacités des femmes car les femmes migrantes vivent dans des conditions de plus de vulnérabilité et victimes de violations multiples de leurs droits dans la Province. A Nador, la formation était dans le domaine de la coiffure et l'esthétique. Aussi, dans notre travail avec les institutions, il y a une présence des femmes car nous pensons qu'elles s'impliquent plus, elles sont plus à l'écoute... ». ET

« L'autre question centrale concerne les droits humains. Notre objectif, par cette action, est de faire respecter les DESC des personnes migrantes », ET.

« Durant tout le processus de l'action, nous avons cherché à ce que les femmes soient présentes dans les formations et autres, en se basant sur des quotas. En plus, les questions de genre ont été traités dans les différentes formations réalisées », ET.

« Nous avons toujours intégré la question du genre dans toutes les actions de notre association... Elle est primordiale», HetE.

« Nous avons fait beaucoup d'efforts pour avoir des femmes dans les formations en photovoltaïque. Un domaine qui est considéré

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

comme 'masculin'. Elles sont très satisfaites et ont été présentes et ont démontré beaucoup de sérieux », ET.

« En plus, nous nous sommes adaptés aux besoins des femmes en matière des horaires qui leur conviennent ainsi qu'à leur niveau d'instruction », ET.

- **Question : Dans quelle mesure on a compté sur les titulaires de responsabilités et d'obligations pertinents (adéquats)?**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	4,9
Responsables des associations partenaires	4,3
Moyenne globale	4,6

Cette question obtient aussi une valeur proche de l'excellence (4,6) qui est justifiée par les déclarations suivantes :

« Nous avons toujours collaboré avec les institutions publiques qui sont les titulaires d'obligations. Dans ce projet, nous avons compté sur l'Université non seulement pour les formations mais aussi sur l'utilisation du campus universitaire. Nous avons compté aussi avec la Police pour sécuriser le transport des personnes migrantes pour qu'elles puissent assister aux formations. Il y a aussi l'Entraide Nationale, un acteur incontournable qui a assuré une formation sur l'électricité destinée aux migrants. En plus de l'ANAPEC qui a organisé des formations sur la recherche d'emploi... Ajoutons à cela les associations qui œuvrent dans le domaine de la migrations et les réseaux dans nous faisons partie ainsi que ASTICUDE », HetE.

« Nous avons eu quelques problèmes avec le Ministère de l'Intérieur, quelques tracasseries... Mais avec les autres institutions, ça s'est très bien passé : l'Entraide Nationale, la Santé, Ministère chargé des affaires de migration qui a appuyé notre initiative, etc. », ET.

- **Question : Les formations réalisées ont-elles permis aux titulaires des obligations de prendre des décisions en faveur de la prise en charge des personnes migrantes ?**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	3,9
Responsables des associations partenaires	4
Moyenne globale	3,9

Cette question obtient une moyenne de 3,9, qui signifie un « Bien ». L'équipe technique ainsi que les porteurs du projet sont unanimes sur le fait que la prise de décision en faveur des droits humains concerne certains titulaires mais elle a encore besoin d'être ancrée dans les pratiques des individus en tant qu'acteurs institutionnels ou associatifs.

« Les formations avec les acteurs institutionnels ont surtout permis de créer des espaces de réflexion. C'est une étape de potentialités et non d'exécution », ET.

« C'est une question de temps. Le projet en soi-même est une occasion pour s'asseoir ensemble avec ces titulaires d'obligations, une occasion de réflexion sur la migration dans notre pays. L'action a eu un impact sur les titulaires d'obligations. L'Entraide Nationale a été un partenaire efficace : sessions de salle, présence aux formations, etc. Côté s autorités, c'est plus difficile car elles sont soumises à des directives qui viennent d'en haut. Elles sont plus dans une approche sécuritaire. Il faudra continuer dans ce sens avec plus de sensibilisation », ASTICUDE.

4.2 Efficience

L'analyse de l'efficience des projets et actions de coopération au développement fait référence à l'étude et l'évaluation des résultats obtenus en comparaison avec les ressources utilisées. C'est-à-dire qu'on prétend mesurer si les résultats obtenus, quantitatifs ou qualitatifs,

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

résultent d'une bonne utilisation des ressources (inputs) disponibles pour cela.

Quand le projet est une initiative sociale, comme c'est le cas de cette intervention, il est difficile de mesurer sous l'angle de l'analyse coût-bénéfice parce que nous avons ici affaire à un investissement dans le capital humain. Mais nous allons essayer d'analyser les ressources et les résultats obtenus, c'est-à-dire les inputs avec les outputs.

L'évaluation de l'utilisation des ressources financières pour obtenir les résultats définis est réalisée en se basant sur un rapport final d'ACPP concernant les dépenses réalisées par activité. Ces dépenses sont résumées de la manière suivante dans ce tableau¹³ :

Objectif spécifique / Résultats / Activités	Coût (en €)	% du budget
OS : Contribuer à la création des ressources et des mécanismes sociaux et politiques qui assurent et garantissent l'accès égal aux droits économiques, sociaux, culturels et politiques avec EGetBDH des groupes de personnes migrantes de la région de l'Oriental du Maroc		
RE.1 : Les capacités techniques d'au moins 30 personnes (22 femmes) dans le groupe des personnes migrantes sont améliorées pour la garantie de leurs DESC avec EGyBDH dans la région de l'Oriental (mois 12)		
A1.1 - Formation professionnelle en énergies renouvelables et systèmes photovoltaïques destinées à 15 personnes dont 11 femmes	38 633,62	34,21
A1.2 - Formation professionnelle en coiffure et esthétique destinée à 15 personnes dont 11 femmes (Nador)	15 385,29	14
Coût total de RE1	54 018,91	49
RE.2 : Améliorées les capacités d'au moins 30 personnes (22 femmes) qui ont des obligations et des responsabilités		

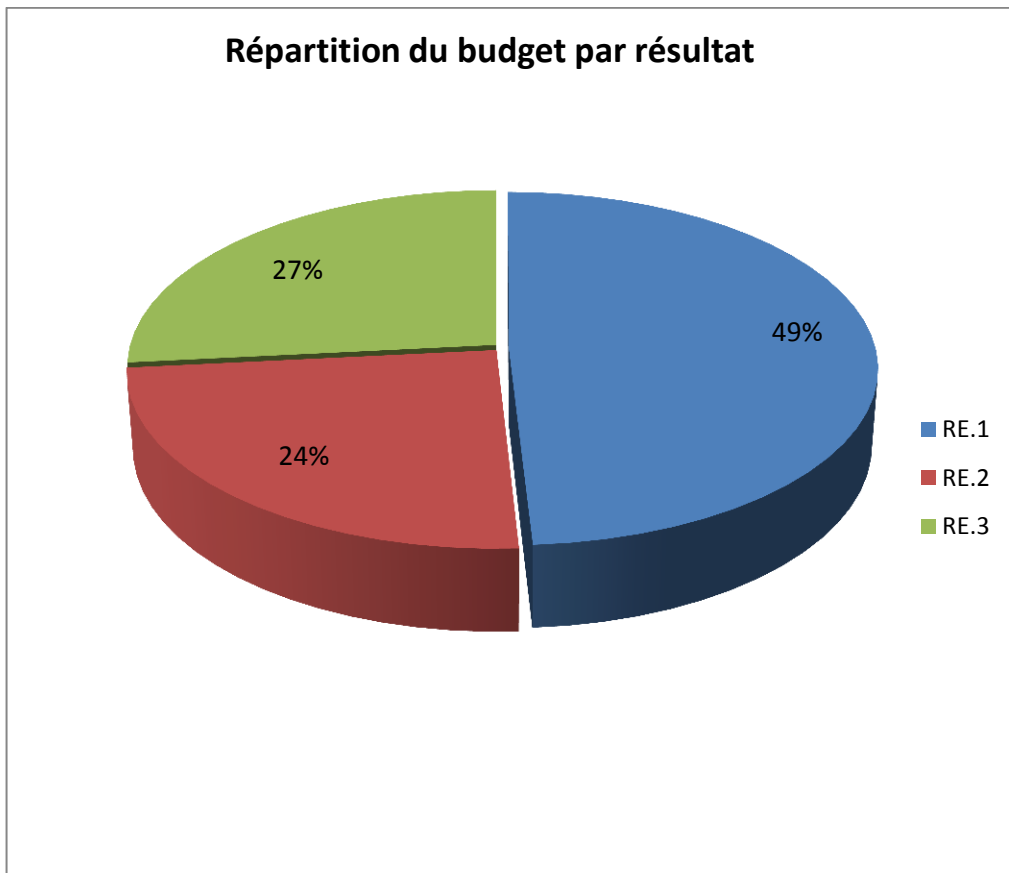
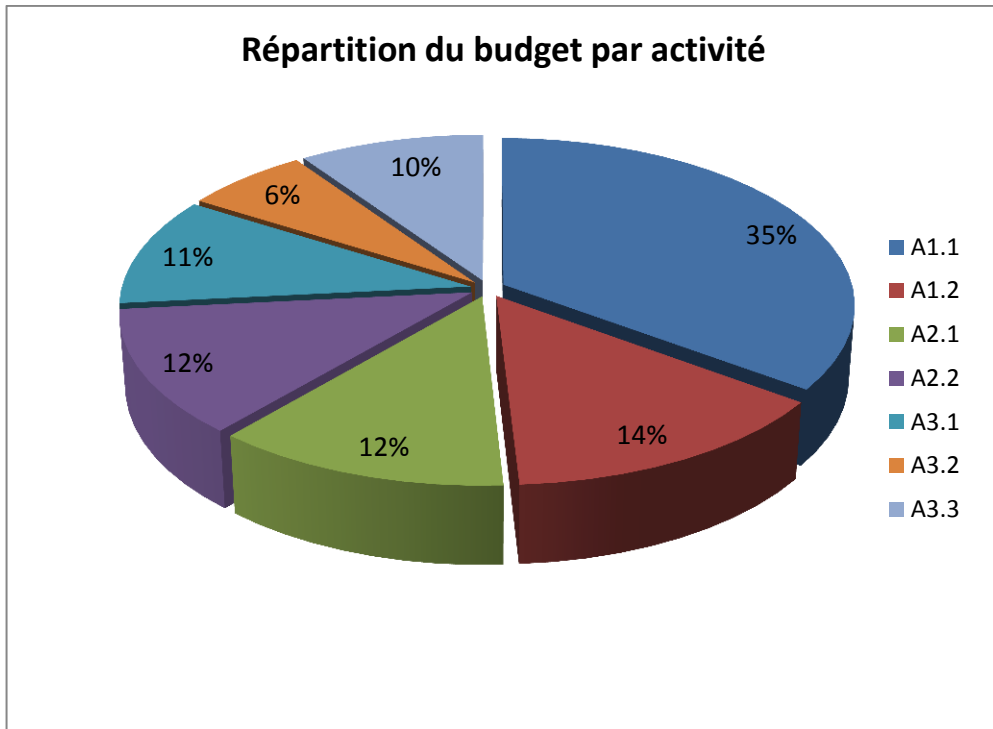
¹³ Dans les documents de présentation du projet à l'ACDD, il y a une activité A0 qui vient avant l'activité A1.1 (figurant ainsi dans le RE.1). Elle concerne la coordination, le suivi et l'évaluation du projet. L'évaluatrice a considéré que c'est une activité transversale devant être amputée aux trois résultats du projet et, donc, ne concerne pas seulement RE.1. Le montant des dépenses pour AO s'élèvent à 12.030,04 € qui ont été réparties entre les sept activités du RE.1, RE.2 et RE.3.

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

dans le cadre juridique de la prise en charge des personnes migrantes avec une approche intégrée axée sur le genre et fondée sur les droits humains (AGetFDH) dans la région de l'Oriental Mois 10)		
A2.1- Formations destinées à 15 des acteurs publics (dont 11 femmes) dans le cycle des migrations et de la nouvelle Stratégie Nationale sur la Migration et d'Asile	13 360,29	12
A2.2 - Cycle de formation en détection et assistance juridique et asile et migration en cas de trafic et traite destiné à 15 personnes (11 femmes) qui travaillent avec des divers organismes publics et privés liés à la sécurité et de défense des droits humains	13 360,29	12
Coût total de RE.2	26 720,58	24,30
RE.3 : Au mois 12 de l'exécution du projet, il y a un impact sur l'opinion et le savoir d'un minimum de 120 jeunes marocains (60 filles) et 80 jeunes Catalans (40 filles) sur les valeurs de la tolérance et l'équité de genre ainsi que sur 40 personnes (14 femmes) titulaires des obligations et responsabilités sur la situation de vulnérabilité des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental (mois 12)		
Activité 3.1 - Ateliers de l'interculturalité, prévention de genre dans les écoles de Berkane et Nador destinés à 120 jeunes marocains (60 filles) dans 2 écoles (Nador et Berkane)	11 568,62	11
A3.2 Ateliers interculturels, prévention du racisme et l'égalité dans une école de Mataró et avec le groupe d'élèves «A la recherche du développement » (80 jeunes dont 40 filles)	7 105,77	6
A.3.3.- Réunions de l'impact sur la mise en œuvre de la SNIA et le respect des droits humains avec 20 personnes qui occupent des postes politiques au nord du Maroc	10 568,62	10
Coût total RE.3	29 243,01	26,59
TOTAL	109 982,50	

Un résumé du tableau peut être schématisé de la manière suivante :

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »



Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Le budget attribué à chaque résultat et à chaque rubrique a été respecté. La répartition entre les trois résultats est cohérente et logique. Etant une action destinée à renforcer les DESC, le 1^{er} résultat (RE.1) qui consiste à consolider les capacités techniques de 30 personnes migrantes, dont 22 femmes, s'accapare la part de lion du budget, avec 49%. Le projet IDMAJ se base sur ce renforcement afin de pouvoir garantir aux migrant.e.s les autres droits fondamentaux : accès à travail digne qui lui-même garantit des conditions socioéconomiques convenables pour le migrant/la migrante et sa famille. Deux types de formation ont été réalisés. Le premier type concerne une formation en énergies renouvelables et photovoltaïque pour 15 personnes (11 femmes) qui a absorbé 35% du budget ; étant une formation assez importante nécessitant différents formateurs et formatrices ainsi que des travaux pratiques. Pour le deuxième type, en coiffure et esthétique, 14% du budget a été alloué à cette formation qui a bénéficié à 15 femmes migrantes.

Les deux autres résultats se répartissent de manière presque équilibrée le reste du budget : 24% pour RE.2 et 27% pour RE.3. Les activités réalisées pour atteindre ces deux résultats touchent principalement à la sensibilisation et formation des titulaires d'obligations et de responsabilités (acteurs publics et associatifs) ainsi qu'à un large public de jeunes élèves marocains (Nador et Berkane) et espagnols (Mataró en Catalogne). Les deux activités réalisées pour RE.2 se partagent le budget à égalité (presque 12% chacune) ; les trois activités prévues pour le RE.3 ont vu affecter les pourcentages suivants : 11% pour les ateliers destinés aux élèves marocains (129 jeunes dont 63 sont des filles) ; 6% pour les ateliers réalisés à Mataró destinés à 117 jeunes dont 65 filles ; 10% destiné aux réunions de d'incidence politique auprès d'institutions et associations.

En matière de genre, nous pouvons affirmer que la grande partie du financement a été destiné aux femmes puisqu'elles constituent 61% des personnes qui ont bénéficié de toutes les activités réalisées dans le cadre de ce projet, comme nous pouvons le constater dans ce tableau :

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Activité	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total
A.1.1	11	4	15
A.1.2	15	0	15
A.2.1	12	4	16
A.2.2	11	5	16
A.3.1	63	66	129
A.3.2	65	52	117
A.3.3	23	31	54
TOTAL	200	162	362
%	55,25%	44,75%	

En outre, dans toutes les activités réalisées mentionnées plus haut, un budget important a été dédié aux formations portant sur les questions de genre et des droits humains. Les activités de RE.1, c'est à dire les activités A1.1 et A1.2, bien qu'elles soient dédiées à des formations purement techniques (énergies renouvelables et photovoltaïque, coiffure et esthétique), les porteurs du projet ont considéré important d'introduire aussi des formations sur les questions de genre et les droits humains (GetDH). Ainsi, un budget a été attribué au financement d'un module de 10 heures pour la 1ère activité et deux journées pour la 2^{ème} activité portant sur GetDH et femme et travail salarié ; les droits humains ont été traités dans les différents modules. Il en est de même pour RE.2 et les activités concernant ce résultat. Pour A2.1, 4 modules ont été réalisés dont un a porté sur "Genre et migration". Pour A2.2, 6 modules ont été dispensés dont l'un a porté sur "Traite et genre". Lors des trois autres activités (A3.1, A3.2 et A3.3) relevant du RE.3 et qui ont concerné essentiellement la sensibilisation de jeunes et des journées d'incidence politique, un budget a été aussi affecté à la question de GetDH à travers l'organisation d'ateliers et de théâtre-forum portant sur les stéréotypes et le genre et le respect des droits humains.

Après l'analyse de l'efficacité du projet de manière générale, nous pouvons affirmer que cette action est hautement efficace. Ce qui ressort aussi des différentes évaluations quantitatives et qualitatives faites par les personnes interviewées, comme on va le constater dans la partie suivante.

➤ **Donnez une valeur à la gestion économique des ressources**

Cette question a été adressée uniquement à l'équipe technique qui a donné une valeur moyenne de 4,3 à la gestion économique du projet la considérant comme ayant été bien réalisée, tout en indiquant que certaines rubriques ont nécessité plus de ressources financières. Malgré cela, l'équipe technique a essayé de trouver des solutions pour respecter le budget existant.

« Il y avait des contraintes. Les indemnités du projet étaient inférieures aux revenus que les femmes pouvaient obtenir de la mendicité. Ce n'était pas rentable pour elles de venir à la formation. Nous avons pu résoudre le problème grâce à d'autres fonds existants », ET.

« Nous avons affaire à une population vulnérable qui n'a pas les moyens. On aurait pu faire plus de formations pour l'insertion professionnelle, si on avait eu des ressources suffisantes pour faire plus de choses et assurer l'hébergement en plus du transport et de la restauration », ET.

« Avec l'Université, on a rencontré quelques difficultés avec les démarches intérieures compliquées et lentes pour la gestion des ressources financières et les justificatifs correspondants », ET.

« Les ressources étaient insuffisantes. Mais malgré cela, on arrive à réaliser ce qui était prévu. Par exemple, on a pris des salariés à temps partiel... », ET

➤ **Les moyens suivants ont-ils été adéquats aux activités pour la réalisation des Résultats espérés?**

Matériels/techniques, Humains, Temps

(Question posée à l'équipe technique et aux formateurs/trices)

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Personnes interviewées	Valeur (moyenne) Moyens		
	Matériels	Humains	Temps
Equipe technique (ET)	4,8	5	4,5
Formateurs et Formatrices	4,2	4,7	4
Moyenne globale	4,5	4,8	4,2

Les valeurs attribuées à chaque élément de ces moyens sont les suivantes :

- Matériels et techniques : 4,5
- Humains : 4,8
- Temps : 4,2

Soit une valeur moyenne globale de 4,5 qui signifie "Très bien", malgré les critiques et les insuffisances constatées pour ces moyens, selon les déclarations de l'équipe technique.

« Il est vrai que la formation professionnelle nécessite plus de ressources, ainsi que la formation destinée aux institutions publiques, mais nous considérons cela comme un premier pas et nous avons pu nous adapter au budget », ET

« Insuffisance. Mais malgré cela, on arrive à réaliser ce qui est prévu. On s'adapte. Par exemple, on va prendre des salariés à temps partiel... », ET

« Le temps : la période théorique devait être plus large, pour plus de spécialités... (Formation coiffure et esthétique). Pour les acteurs publics et associatifs, on aurait pu introduire plus de modules pour renforcer les capacités. Côté humains, l'équipe et les membres de l'association ont fait de leur mieux. Quant aux moyens techniques, il y a eu un besoin de moyen de transport pour aller à la forêt, se déplacer... », ET.

« On a eu besoin du matériel pour la coiffure. Au début, on a dû faire avec ce qu'on avait mais après le problème a été résolu », formatrice

« Pour le matériel, on a utilisé celui qui est a été réalisé dans d'autres occasions, faute de budget. Mais c'était suffisant »,
formateur

➤ **En général, à quel point le chronogramme et les délais prévus ont-ils été respectés ?**

Le respect du chronogramme et des délais a obtenu une valeur moyenne de 3,8, c'est-à-dire très proche d'un « Bien », notation justifiée par les déclarations suivantes de l'équipe technique :

« Nous avons dû faire face à l'arrestation et détention des personnes migrantes qui suivent la formation de la part de la police. Ce qui a eu des conséquences et effets négatifs sur notre planning ».

« Aussi pour accorder des formations destinés aux acteurs institutionnels et associatifs, il fallait trouver un consensus, d'où le changement des jours planifiés ».

« Avec les écoles, il a aussi fallu trouver des dates qui conviennent à tout le monde. En plus, il y a une période entre l'autorisation de l'Académie et la réalisation des journées de sensibilisation. En plus, il y a les vacances scolaires à prendre en considération ».

« Pour ces différentes raisons, nous avons dû demander une prolongation de trois mois pour finaliser le projet. Mais nous sommes arrivés à clôturer le projet durant cette prolongation »

➤ **Comment valorisez-vous la proportionnalité de la répartition du budget entre les 3 résultats. S'il y a des déséquilibres, comment peut-on améliorer la répartition dans des projets futurs similaires ?**

Cette proportionnalité obtient une valeur moyenne de 4,5 attribuée par les différents membres de l'équipe technique du projet.

« Pour le RE.3, on a eu besoin de plus de matériel nécessaire pour la sensibilisation, on ne l'avait pas ».

« Pour RE.1, les indemnités de transport pour les bénéficiaires auraient dû être plus importantes. Les Perdiems pour les

participants 60 dh aller-retour. Insuffisant! Sinon, pour le reste, nous pensons que c'était adéquat ».

4.3 Efficacité

L'évaluation de l'efficacité prétend mesurer la relation et la cohérence entre les objectifs spécifiques et les résultats, ainsi que le degré de réalisation depuis l'examen des indicateurs proposés. On prétend, donc, juger l'intervention en fonction de son orientation vers des résultats.

En matière de genre, il s'agit d'analyser si l'efficacité a conduit à évaluer les objectifs atteints en tenant compte des inégalités existantes entre les hommes et les femmes.

La logique du projet est très bien formulée étant donné que les objectifs et les résultats prévus sont en cohérence avec le diagnostic réalisé à l'amont, avec la réalité et le contexte de la zone d'intervention, avec les stratégies d'ACPP et de ses principaux partenaires (ASTICUDE et HetE), comme nous l'avons vu lors de l'analyse de la pertinence et de la cohérence.

L'objectif général "Contribuer à la défense et la promotion des droits économiques, sociaux et culturels du collectif des personnes migrantes et des valeurs de tolérance et de l'équité de genre dans la région de l'Oriental du Maroc" est global, à long terme et difficile de mesurer. Il s'insère dans les différentes actions de la ONG ACPP et aussi d'ASTICUDE et HetE dans le nord du Maroc en relation avec la migration et plus particulièrement dans les droits fondamentaux des personnes migrantes qui transitent ou s'installent au pays.

Nous pouvons affirmer que ce projet a contribué, à son échelle, à défendre et promouvoir les droits des migrant.e.s ainsi que des valeurs de tolérance et d'équité de genre dans la région où l'action s'est déroulée.

Un objectif spécifique a été défini : "Contribuer à la création des ressources et des mécanismes sociaux et politiques qui assurent et

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

garantissent l'accès égal aux droits économiques, sociaux, culturels et politiques avec EGetBDH des groupes de personnes migrantes de la région de l'Oriental du Maroc".

La logique de l'intervention se résume en trois axes principaux :

- Le renforcement des capacités professionnelles des personnes migrantes (titulaires de droits), avec une approche AGetFDH.
- Le renforcement des capacités des titulaires des obligations et des responsabilités dans le cadre juridique sur la migration avec une approche AGetBDH.
- La sensibilisation et le changement des mentalités de jeunes (marocains et espagnols) en et des titulaires des obligations et responsabilités en faveur de la tolérance et l'équité de genre et des droits humains des migrant.e.s dans la région.

Les indicateurs des résultats ont été accomplis dans une grande mesure dans le cadre du projet IDMAJ, comme on peut le voir dans le tableau suivant :

Objectif spécifique/Résultats/Indicateurs	Degré de réalisation (atteint/ attendu)
Objectif Spécifique (OS) : Contribuer à la création des ressources et des mécanismes sociaux et politiques qui assurent et garantissent l'accès égal aux droits économiques, sociaux, culturels et politiques avec EGetBH des groupes de personnes migrantes de la région de l'Oriental du Maroc	
RE.1 Les capacités techniques d'au moins 30 personnes (22 femmes) dans le groupe des personnes migrantes sont améliorées pour la garantie de leurs DESC avec EGyBDH dans la région de l'Oriental.	
IOVRE1.1 : Au moins 15 personnes (11 femmes) du collectif des personnes migrantes régularisées dans la région de l'Oriental sont formées professionnellement sur les systèmes photovoltaïques et les énergies renouvelables...	100%
IOVRE1.2 : Au moins 15 personnes (11 femmes) obtiennent le diplôme de technicien.ne professionnel.le de l'Université d'Oujda	100%
IOVRE1.3 : Au moins 15 personnes (11 femmes) du collectif des personnes migrantes non régularisées dans la région de l'Oriental sont formées professionnellement en image personnelle et esthétique	100%
IOVRE1.4 : Au moins 15 personnes (11 femmes) obtiennent un diplôme de formation professionnelle de l'Entraide nationale	100%

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

IOVRE1.5 : Au moins 30 personnes (22 femmes) du collectif des personnes migrantes sont formées sur les DESC et le genre dans le cadre d'un cycle de formation	100%
IOVRE1.6 : Au moins, 35% des femmes participantes aux formations ont été incorporées dans le marché du travail	100%
RE.2: Améliorées les capacités d'au moins 30 personnes (22 femmes) qui ont des obligations et des responsabilités dans le cadre juridique de la prise en charge des personnes migrantes avec une approche intégrée axée sur le genre et fondée sur les droits humains (AGetFDH) dans la région de l'Oriental	
IOVRE2.1 : Au moins 15 personnes (11 femmes) des institutions publiques et privées ont été formées sur le cycle de la migration et la Nouvelle Stratégie Nationale sur la Migration et l'Asile avec une approche AGetFDH	85%
IOVRE2.2 : Au moins 15 personnes (11 femmes) des institutions publiques et privées sont formées dans la détection et assistance aux victimes de la traite et du trafic des personnes avec AGetFDH	85%
IOVRE2.3 : Au moins 30 personnes (22 femmes) des institutions publiques et privées sont informées sur les discriminations basées sur le sexe spécifiques au collectif des personnes migrantes dans la région de l'Oriental	85%
IOVRE2.4 : Un manuel pour les formations avec une approche genre et basé sur les droits humains est élaboré, révisé et distribué	100%
RE3 : Au mois 12 de l'exécution du projet, il y a un impact sur l'opinion et le savoir d'un minimum de 120 jeunes marocains (60 filles) et 80 jeunes Catalans (40 filles) sur les valeurs de la tolérance et l'équité de genre ainsi que sur 40 personnes (14 femmes) titulaires des obligations et responsabilités sur la situation de vulnérabilité des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental	
IOVRE3.1 : Au moins 4 écoles (2 à Berkane 2 et 2 à Nador) ont travaillé, pendant les cours, les valeurs de l'interculturalité et les droits humains à travers un guide pédagogique)	100%
IOVRE3.2 : Au moins 120 jeunes (60 filles) des deux écoles de Nador et de Berkane respectivement ont amélioré leurs connaissances sur les droits humains et la non-discrimination à travers 2 ateliers sur l'interculturalité	100%
IOVRE3.3 : Au moins 1 centre éducatif de Mataró a travaillé durant l'année scolaire les valeurs de l'interculturalité et des droits humains à travers à travers un guide pédagogique	100%
IOVRE3.4 : Au moins 70 jeunes (35 filles) d'un centre éducatif à Mataró ont amélioré leurs connaissances sur les droits humains et la non-discrimination à travers un atelier de l'interculturalité	100%
IOVRE3.5 : Au moins 10 jeunes (5 filles) du groupe "A la Recherche du Développement" ont amélioré leurs connaissances sur les droits humains et la non-discrimination à travers 1 atelier d'interculturalité	100%
IOVRE3.6 : Au moins 2 réunions sur l'incidence politique sont réalisées avec 40 personnes (14 femmes) de charges politiques y des organismes internationaux dans la région de l'Oriental	100%

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Il y a 16 indicateurs pour les trois résultats prévus dans le projet IDMAJ ; 13 ont obtenu un degré de réalisation de 100% et les 3 autres de 85%.

L'objectif spécifique (OS), en relation aux trois résultats, est cohérent, bien formulé et susceptible d'être mesuré et évalué. Pour réaliser cet OS "Contribuer à la création des ressources et des mécanismes sociaux et politiques qui assurent et garantissent l'accès égal aux droits économiques, sociaux, culturels et politiques avec EGetBDH des groupes de personnes migrantes de la région de l'Oriental du Maroc", l'intervention a prévu trois actions importantes :

- Le renforcement des capacités professionnelles des personnes migrantes (R1).
- Former et conscientiser les acteurs d'obligations et de responsabilités pour respecter les droits des personnes migrantes avec une approche AGetFDH (R2).
- Sensibiliser les jeunes aux valeurs de tolérance et l'équité de genre et les titulaires des obligations et responsabilités aux droits des migrant.e.s (R3).

Le R1 est mesurable. Les indicateurs obtenus à partir des rapports disponibles et des sources de vérification sont très significatifs :

- La formation professionnelle sur les systèmes photovoltaïques et les énergies renouvelables d'au moins 15 personnes migrantes (dont 11 femmes) régularisées. Le degré de réalisation a été de 100%. Cette formation a eu lieu en partenariat avec l'Université Mohamed Premier d'Oujda.
- Ces mêmes personnes obtiennent le diplôme universitaire pour cette formation. Cet indicateur obtient aussi un degré de réalisation de 100%.

La remise des diplômes a eu lieu dans une cérémonie organisée le 27 Mars à la Faculté de Médecine dans le cadre de journées sur la migration.

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

- La formation professionnelle en image personnelle et esthétique destinée à au moins 15 personnes migrantes (dont 11 femmes) en situation administrative non régularisée. Un indicateur qui a été réalisé à 100%.
- Ces 15 personnes obtiennent un diplôme professionnel de l'Entraide Nationale (EN), réalisé à 100%. Toutes les personnes qui ont suivi cette formation sont des femmes et elles ont obtenu le diplôme de l'EN en coiffure et esthétique après 26 sessions durant 4 mois.
- 30 personnes migrantes sont formées sur les DESC et le genre dans le cadre d'un cycle de formation, un indicateur dont le degré de réalisation a atteint les 100%.

Effectivement, les personnes formées en coiffure et esthétique ainsi que celles formées en photovoltaïque et énergies renouvelables ont bénéficié d'un cycle de formation portant sur les DESC ainsi que le genre. Ces formations ont été assurées par des expert.e.s dans ces domaines.

- Le dernier indicateur pour R1 a été réalisé, lui aussi, à 100%. Il s'agit de l'incorporation dans le marché du travail de 35% des femmes participantes aux formations citées plus haut.

Effectivement, 5 femmes formées en coiffure et esthétique ont intégré le marché du travail avec des contrats à durée déterminée dans des salons à Nador. 4 autres femmes ayant reçu la formation universitaire ont obtenu des contrats pour des stages dans un projet innovateur sur les fours solaires ; un projet fruit de la collaboration entre l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH, Province de Berkane), l'association HetE, le Laboratoire "Energies Renouvelables" de l'Université Mohamed Premier et l'entreprise allemande IBEU.

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Pour le R2 de l'OS concernant l'amélioration des capacités d'au moins 30 personnes (dont 22 sont des femmes) représentant les titulaires des obligations et des responsabilités en matière juridique et prise en charge des personnes migrantes avec une approche AGetFDH dans la région de l'Oriental, il y a quatre indicateurs qui nous permettent de mesurer l'importance de ce qui a été réalisé sur le terrain. Trois des indicateurs de R2 ont un degré de réalisation de 85% et un de 100% comme c'est expliqué dans ce qui suit :

- La formation de 16 personnes (dont 12 femmes) représentant des institutions publiques et privée portant sur la migration et la SNIA avec une approche AGetFDH.

Les modules impartis dans cette première étape de formation destinée à ce public : Concept de la migration, Interculturalité et la SNIA, pour un total de 25 heures.

On a compté sur la présence des représentantes des institutions publiques (l'Entraide Nationale et l'Université) des ONGs internationales et nationales (Croissant Rouge, CECODEL, association du Troisième Millénaire). Les femmes ont représenté 75% des 16 personnes présentes.

Si on se base sur le nombre de personnes qui ont assisté à la formation, on peut affirmer que le degré de réalisation de cet indicateur est de 100%.

Cependant, si on se réfère à la représentativité des institutions publiques et privées, bien que l'indicateur n'a pas prévu la quantification de cette représentation, on se rend compte qu'elle est faible pour les acteurs publics. Seulement l'Entraide Nationale et l'Université ont participé à ce cycle de formation, le reste des participant.e.s concerne surtout les associations. On peut alors considérer que ce taux de réalisation par rapport à la représentativité est de 70%.

Si on fait une moyenne des deux degrés (100% + 70%), nous obtenons un degré de réalisation de 85% pour cet indicateur (IOVRE2.1).

- La formation destinée à des représentant.e.s d'institutions publiques et privées portant sur la détection et l'assistance judiciaire en matière d'asile et d'immigration du trafic des migrants et de la traite des êtres humains.

Les modules impartis lors de cette deuxième phase de formation sont : Traite des personnes et trafic de migrants, processus de la traite, Cadre juridique relatif à la traite des personnes et au trafic de migrants, Identification, protection et assistance des victimes de la traite, Mécanismes de coordination et lobbying ; avec un total de 26 heures.

16 personnes ont participé à ce cycle de formation, dont 11 femmes ; un résultat qui correspond parfaitement à ce qui était prévu, donc un degré de réalisation en ce qui concerne le nombre de 100%

D'un point de vue représentativité des institutions, on a compté sur la présence des institutions publiques (Entraide et Université) et de la société civile (Ligue Marocaine de défense des DH, association Moubadara, association du Travail, syndicat CDT).

Même si cet indicateur ne prévoyait pas non plus l'aspect quantitatif de la représentativité, nous considérons que la présence des institutions publiques est faible par rapport à ce qu'elle devrait être (comme pour IOVRE2.1) et donc, le degré de réalisation se situe vers les 70%.

La moyenne pour IOVRE2.2 (100% + 70%) est de 85% comme degré de réalisation de cet indicateur.

- La formation sur les discriminations basées sur le sexe spécifiques au collectif des personnes migrantes destinée à des personnes représentantes des institutions publiques et privées.

Les mêmes groupes de personnes indiqués plus haut ont bénéficié de cette formation ; c'est-à-dire un total de 32 personnes dont 23 sont des femmes, correspondant à ce qui était prévu. D'où un degré de réalisation de 100%.

Dans la 1^{ère} phase de formation, un module "Genre et Migration" a été réalisé d'une durée de 6 heures. Pour la 2^{ème} phase, la question de genre a aussi été introduite avec un module "Genre et traite" (6 heures).

En émettant les mêmes remarques (faible présence des institutions publiques) et le même calcul que pour IOVRE2.1 et IOVRE2.2, on peut considérer que le degré final de réalisation de cet indicateur est de 85%.

- L'élaboration, la révision et la distribution d'un manuel pour les formations avec une approche AGetFDH.

Tout le matériel didactique imparti dans les différentes formations concernées par le R2 a été rassemblé, imprimé et distribué aux personnes participantes, avec un degré de réalisation de 100% pour ce dernier indicateur de R2.

Quant au dernier résultat (R3), 6 indicateurs ont été formulés et qui ont abouti à un degré de réalisation de 100% pour tous les indicateurs, comme suit :

- Au moins 4 écoles (2 à Berkane et 2 à Nador) ont travaillé les valeurs de l'interculturalité et les droits humains à travers un guide pédagogique.

Les écoles Imam Malek et Oulad Chaïb localisées à Nador et les écoles La Mission et Onze Janvier, toutes deux à Berkane, ont été impliquées dans ce projet grâce à la collaboration avec la Délégation du Ministère de l'Education Nationale.

- Au moins 129 jeunes, dont 63 sont des filles, ont amélioré leurs connaissances sur les droits humains et la non-

discrimination à travers deux ateliers sur l'interculturalité et les droits humains.

A Nador, deux ateliers dans chaque école ont été animés par un artiste et deux volontaires d'ASTICUDE. L'artiste a élaboré une première activité intitulée "Tous contre le racisme", ayant pour objectif la conscientisation des élèves sur l'existence de la discrimination raciale et de ses conséquences, sur la connaissance d'autres cultures et les routes de migration dans le monde. Le deuxième atelier a porté sur les valeurs de la liberté, l'égalité et la démocratie. A Berkane, trois ateliers ont été organisés pour chaque école, animés par une experte en genre, deux professeurs, le directeur et la coordinatrice de HetE. La première activité a porté sur les droits des enfants, les préjugés et les stéréotypes ; la deuxième sur Genre et égalité ; la dernière sur la migration et l'interculturalité.

Toutes les activités réalisées se sont basées sur des approches dynamiques ludiques en utilisant le dessin, le jeu, la vidéo, le travail de groupes, etc., permettant ainsi une participation de tous les élèves de la classe.

Cet indicateur a un degré de réalisation de 100%

- Au moins un centre éducatif de Mataró a travaillé les valeurs de l'interculturalité et les droits humains ; un indicateur réalisé à 100%.

A l'Institut Miquel Biada en Mataró, les activités ont démarré avec un atelier destiné aux professeurs pour leur faciliter les supports pédagogiques et expliquer la méthodologie du guide. Durant ces activités, 12 enseignants ont participé dont 8 sont des femmes et qui ont ensuite assuré les ateliers destinés aux jeunes de la 4^oESO.

- Au moins 70 jeunes dont 35 filles d'un centre éducatif à Mataró ont amélioré leurs connaissances sur les droits humains et la non-discrimination à travers un atelier sur

l'interculturalité ; un indicateur qui a obtenu un degré de réalisation de 100%.

Effectivement, les élèves de l'Institut Miquel Biada ont participé à des ateliers portant sur les valeurs telles que la tolérance, l'interculturalité, la prévention du racisme, etc. avec une méthodologie participative et ludique. Le technicien d'Intervention Sociale chargé de cette formation a expliqué :

« La participation générale a été très positive ; celle des femmes supérieure à celle des hommes ; elles se sont plus impliquées... L'ambiance du dialogue était suffisamment horizontale pour favoriser l'échange des expériences entre tous les élèves ».

« ... Le Groupe a acquis de nouvelles visions et outils pour gérer les conflits générés pour des raisons de diversité sexuelle ou de genre ou d'interculturalité ».

- Au moins 15 jeunes (dont 5 filles) du groupe "A la Recherche du Développement" ont amélioré leurs connaissances sur les droits humains et la non-discrimination.

Dans le cadre de projets réalisés par ACPP Catalogne, il y a un accompagnement de jeunes bacheliers pour la réalisation de leur travail de recherche (obligatoire dans leur cursus). Cet accompagnement a pour objectif d'orienter les élèves à travers des tutorats individuels pour intégrer une approche droits humains et de genre dans ces travaux afin que ces jeunes soient des acteurs de changement et contribuent à améliorer la conscience globale. Ensuite, une action conjointe est réalisée à faveur de la communauté. Les auteur.e.s des recherches les mieux évaluées voyagent au Maroc une semaine pour connaître les différentes réalités. C'est ainsi que ces jeunes qui ont constitué un groupe de recherche sur le Maroc pour approfondir leurs connaissances

sur le contexte du pays et les migrations. C'est ainsi que 15 de ces jeunes - dont 13 filles - ont pu avoir plus d'informations sur la réalité et les migrations au Maroc. Ils ont ainsi participé à des espaces de débat sur la protection des droits humains dans des contextes de migration et renforcé leur rôle d'agents de changement.

Cet indicateur a un degré de réalisation de 100%.

- Au moins deux réunions sur l'incidence politique sont réalisées avec 40 personnes (14 femmes) ayant des charges politiques et représentant des organismes internationaux dans la région de l'Oriental.

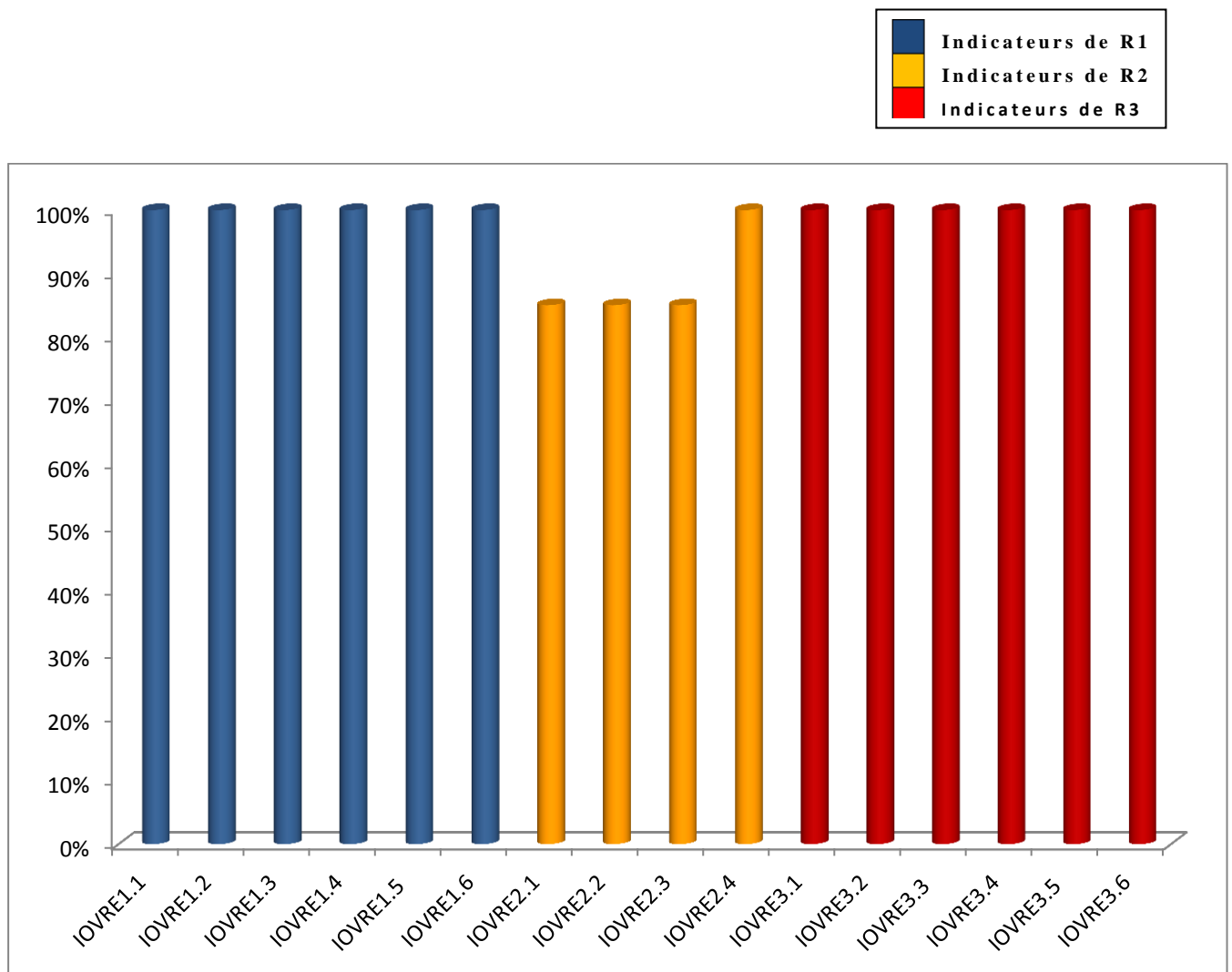
En total, 54 personnes ont participé à ces deux rencontres de plaidoyer pour la protection des droits humains des personnes migrantes avec une approche genre dont 23 sont des femmes, dépassant ainsi les chiffres prévus et obtenant un degré de réalisation de 100%.

A Nador, la rencontre de plaidoyer a réuni 26 personnes - dont 11 femmes - représentant le HCR, la CRDH, le Conseil Communal de Beni Ensar, l'Entraide Nationale, la Délégation Provinciale de la Santé, la Direction Provinciale de l'Education Nationale, un parti politique (PPS) et un syndicat (FDT).

A Oujda, en plus de certaines institutions qui ont participé à la rencontre de Nador (HCR, CRDH, PPS et FDT), ont assisté le Conseil Régional de l'Oriental et l'OIM, avec 28 personnes dont 12 sont des femmes (43%).

On peut schématiser le degré de réalisation de chaque indicateur de la manière suivante dans ce graphe :

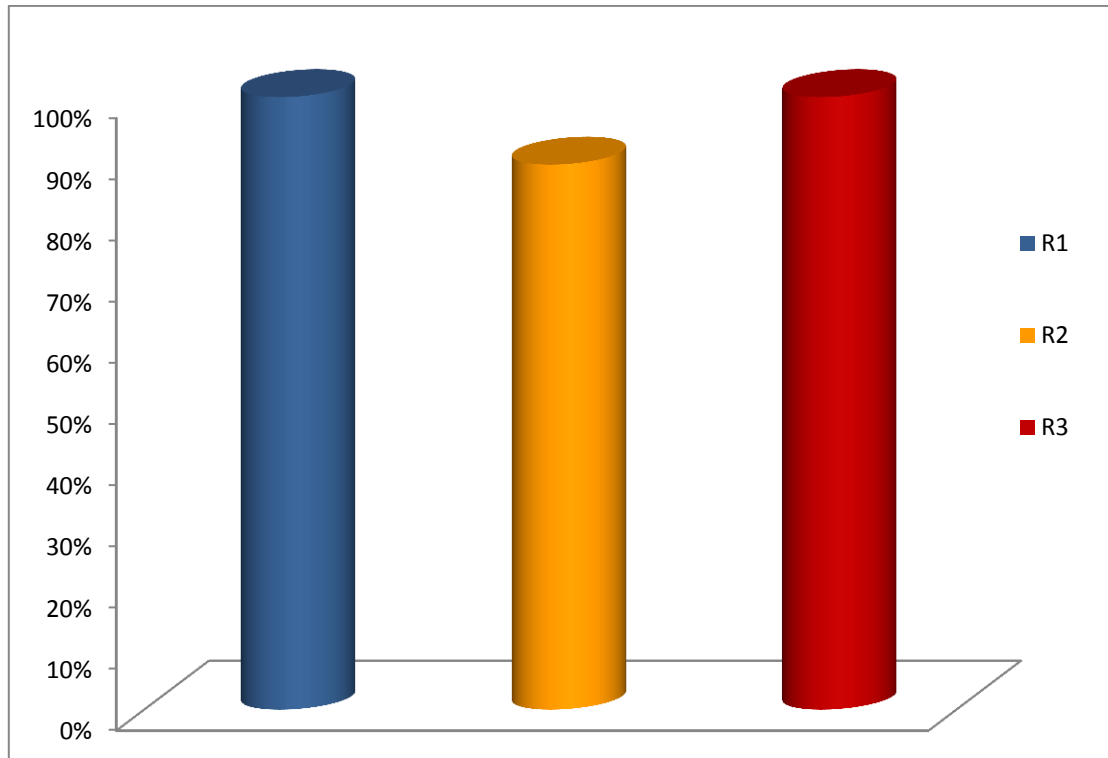
Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »



Si on résume ces différents indicateurs en se référant à leur résultat, on peut affirmer que :

- R1 enregistre un degré de réalisation de 100% (6 indicateurs avec 100%)
- R2 enregistre un degré de réalisation de 89% (1 indicateur de 100% et 3 de 85%).
- R3 a réalisé un degré de 100% (5 indicateurs avec 100%).

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »



La moyenne générale du degré de réalisation du projet est très élevée puisqu'elle se situe à 96%. Ce qui démontre sa grande efficacité en cohérence avec les résultats obtenus, le contexte et les besoins des titulaires des droits.

Pour compléter l'analyse de l'efficacité, nous analysons dans ce qui suit analyser les évaluations quantitatives et qualitatives à partir des entretiens réalisés à l'ET.

➤ Dans quelle mesure l'objectif spécifique a été atteint ?

L'OS atteint une notation de 4,3 dépassant un "Bien"

« L'objectif était la création de mécanismes et ressources... Je pense que cela s'est fait, dans une grande mesure. Les capacités ont été renforcées, des personnes ont été formées et la population a été sensibilisée... Le projet a aussi créé des espaces de débat entre les associations et les institutions publiques titulaires des obligations et de responsabilités », ET

« Pour la réalisation de cet objectif, l'approche AGetFDH a été centrale puisque le but c'est de garantir les droits humains des

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

personnes migrantes, avec une attention particulière aux droits des femmes et aux questions de genre », ET

➤ **Donnez une valeur à la réalisation de chaque résultat de l'OS**

R1 : 4,8 ; très proche de "Excellent".

R2 : 4 ; un "Bien".

R3 : 4,5 ; un "Très bien".

« Pour R1, je mets un 5 parce que les capacités des femmes migrantes ont été renforcées. En plus, elles ont eu accès à des stages et cinq femmes ont été intégrées dans des salons de coiffure.

Pour R2, on aurait aimé que toutes les institutions sollicitées soient présentes (Santé, Education, Police, etc.). Les personnes veulent bien mais il est difficile d'obtenir les autorités administratives dont elles ont besoin... Cela ne dépend pas de nous. Nous avons eu de la chance de compter sur la présence et la collaboration de l'Entraide Nationale.

Pour R3, les ateliers de sensibilisation étaient un nos principaux objectifs, dans le but de diffuser les valeurs de l'acceptation de l'autre. Notamment dans des écoles se trouvant dans des quartiers où il y a des migrant.e.s et une école où il y a une fille migrante... », ET.

➤ **Donnez une valeur à la manière dont le projet a été géré pour atteindre les résultats prévus. Qu'est-ce qu'on peut améliorer ?**

Cette question a obtenu une valeur de 5, c'est-à-dire "Excellente".

« Le travail avec les partenaires était très bien. Chaque partenaire a assumé la partie dont il avait la responsabilité. Nous étions en contact permanent : réunions, téléphones, emails... », ET

« Nous avons la chance au niveau interne de notre association de compter sur une équipe professionnelle qui a déjà réalisé pas de mal de projets dans le domaine de la migration », ET

➤ **Quels sont les effets imprévus qui sont apparus (positifs ou négatifs) ? Comment ont-ils pu être résolus ?**

Pour cette question, il n'y a que les évaluations qualitatives de l'équipe technique et des responsables des associations partenaires :

« Nous avons dû faire face à l'arrestation des migrant.e.s. Parfois à leur éloignement de la région et donc cela nécessite 3 à 4 jours pour que ces personnes reviennent. Pour faire à cela, nous avons élaboré des badges (nom du projet, association, ...), ça fonctionnait parfois. Nous avons été obligés de changer les plannings des formations et nous adapter à cette situation », ET

« Il y a aussi le climat, le mauvais temps et donc la difficulté d'accéder aux personnes migrantes qui se trouvent dans la forêt », ET

« On a dû faire face à la mobilité des personnes migrantes (arrestations de la police, éloignement et aussi leur départ vers l'Europe ou vers d'autres régions...). Ce qui fait qu'on a perdu pas mal de personnes du groupe initial. Mais heureusement, d'autres sont venus spontanément, on a pu avoir un groupe pour les formations », ET

« On a dû faire face à l'exploitation et la traite des femmes qui sont les principales victimes. Il a fallu traiter avec les chefs », ET

« Les femmes arrivent ici déjà en victimes de la traite. Celles qui sont dans la mendicité, l'argent va aux hommes. Ça bloque et il y a un pouvoir énorme des hommes sur les femmes. Pour arriver à une femme, il faut passer par l'homme. Quand nous donnons des indemnités aux femmes, les hommes prennent leur part... C'est très compliqué mais nous devons aborder ces sujets et c'est une occasion pour parler de tout cela quand ils arrivent ici dans notre association », HetE.

4.4 Impact

L'évaluation de l'impact suppose réfléchir sur les effets obtenus par le projet au-delà de la réalisation des résultats et de l'objectif. Il s'agit d'identifier les effets générés par l'intervention, positifs ou négatifs, attendus ou non, directs ou indirects.

Les formes d'impact identifiées lors du processus de l'évaluation sont multiples. Certains sont à court terme, très visibles et immédiats ; d'autres et qui sont plus nombreux sont à moyen et parfois à long terme parce que l'intériorisation de valeurs et le changement des mentalités et

des comportements prennent du temps pour se produire dans chaque personne ayant participé au projet.

Voici les différents types d'impact que nous avons constaté à partir de l'analyse des résultats obtenus et des entretiens réalisés :

- Impact 1 : Le renforcement des capacités professionnelles de personnes migrantes en situation administrative régularisée ou non. Ce renforcement a un impact sur les chances d'obtenir un travail digne et de sortir de la vulnérabilité dans laquelle se trouvent les personnes migrantes, surtout les femmes.

Effectivement, 15 femmes ont terminé la formation et obtenu un diplôme en coiffure et esthétique, 5 d'entre elles ont intégré le marché du travail. Autres 15 personnes, dont 11 femmes, ont terminé la formation en photovoltaïque et énergies renouvelables et ont obtenu un diplôme universitaire qualifiant de technicien.ne professionnel.le dans ce domaine ; 4 femmes ont pu intégrer le marché du travail en tant que stagiaires dans le cadre d'un projet innovateur sur les fours solaires (R1).

- Impact 2 : Ces mêmes personnes ont vu leurs capacités se renforcer dans le domaine des droits humains et sur les questions relatives au genre. Elles connaissent ainsi mieux leurs droits et peuvent comprendre, analyser et remettre en question les relations de genre discriminatoires qui peuvent freiner leur émancipation, notamment les femmes (R1).

- Impact 3 : Le renforcement des capacités de certains titulaires des obligations et des responsabilités dans le domaine juridique de la migration et prise en charge des personnes migrantes, avec une approche AGetBDH.

Effectivement, 32 personnes dont 23 femmes (72%) représentantes des institutions publiques et privées ont renforcé leurs compétences dans ce domaine. Ce qui peut avoir un impact positif sur leur travail au sein des institutions dans lesquelles elles interviennent ainsi que sur l'action de celles-ci en faveur des droits humains des personnes migrantes, avec une attention

particulière aux droits des femmes. Il s'agit de l'Entraide Nationale, du syndicat CDT vu le rôle qu'il peut jouer pour défendre les droits des travailleurs migrants et quelques associations qui œuvrent dans le domaine de la migration, des droits humains de manière générale ou droits des femmes (R2).

- Impact 4 : La sensibilisation d'autres personnes représentant des institutions publiques et privées aux valeurs de tolérance et d'équité de genre. Ce qui a un impact positif sur les institutions elles-mêmes. Il s'agit ici de 54 personnes sensibilisées dont 23 sont des femmes représentant des institutions publiques¹⁴ et des acteurs de la société civile¹⁵ (R3).
- Impact 5 : La sensibilisation de jeunes aux valeurs de tolérance, de coexistence et d'équité de genre. Un nombre très important de jeunes ont été sensibilisés dans ces domaines : 231 élèves des écoles de l'Oriental (Nador et Berkane) et de Catalogne (Mataró) en plus de 15 autres jeunes impliqués dans l'action sociale, soit un total de 246. Les filles ont représenté 53% des participant.e.s. Les ateliers de sensibilisation ont permis un impact positif sur l'opinion de ces jeunes en faveur des droits humains des personnes migrantes et sur l'équité de genre. Ils ont aussi permis la création d'espaces de débat sur ces questions durant les différentes activités organisées (R3).
- Impact 6 : La prise de conscience des femmes de leurs droits et de leurs capacités.

Durant ce projet, les femmes ont participé très activement. Les femmes migrantes ont vu leurs compétences professionnelles ainsi que leurs connaissances sur les droits et le genre s'améliorer, ce qui a un impact favorable sur leur empowerment.

Les autres femmes, représentantes des institutions publiques ou des associations ont aussi vu leurs compétences et connaissances

¹⁴ HCR, OIM, CRDH, Conseil Communal de Beni Ensar, Entraide Nationale, Délégation Provinciale de la Santé et la Délégation Provinciale de l'Education Nationale.

¹⁵ Le syndicat FDT, le parti politique PPS et diverses associations locales.

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

en matière de migration et de genre se renforcer, leur permettant ainsi de consolider aussi leur empowerment. Elles étaient plus nombreuses que les hommes à s'impliquer et à participer aux différentes activités de ce projet.

- Impact 7 : La réduction des inégalités de genre en faveur des femmes migrantes. La question de genre a été transversale à tous les résultats et les activités. Tous les impacts cités plus haut concernent cette réduction.

Elles ont été plus nombreuses à bénéficier des formations professionnelles, des formations sur les droits humains et le genre, des ateliers de sensibilisation. Elles ont été aussi plus nombreuses à accéder à un travail digne qui leur permet de négocier les relations de genre au sein de la famille et au sein de la communauté et de la société, l'autonomie financière étant une condition nécessaire pour cette possible négociation.

Les évaluations quantitatives et qualitatives de l'impact ont abordé ces mêmes aspects ainsi que d'autres.

➤ **A-t-on atteint un impact positif sur les titulaires des droits (personnes migrantes) directs ?**

Sur les femmes

Sur les hommes

Personnes interviewées	Valeur (moyenne) Impact positif sur	
	Femmes	Hommes
Equipe technique (ET)	4,6	4
Responsables des associations partenaires	5	3,5
Formateurs et formatrices	4,7	3,9
Moyenne globale	4,8	3,8

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

De manière générale, un impact positif d'une valeur de 4,3 (dépassant un "Bien") a été obtenu lors des évaluations quantitatives. Cet impact est beaucoup plus important chez les femmes (4,8 – proche de l'excellence) par rapport à celui des hommes (3,8).

« Pour les personnes, avoir un diplôme universitaire leur permet de se sentir avec plus d'autonomisation, notamment les femmes ont pu dépasser cette double marginalisation d'être femme et migrante », ET

« Il y a un changement de leur propre définition sur leur propre personnalité. Ils ont côtoyé un espace universitaire, ont porté des tabliers et ont été en contact avec d'autres étudiants. Ils ont fini par croire en leurs compétences, ont découvert leurs capacités intellectuelles,... d'où un changement de vision sur eux-mêmes, sur leur estime de soi... », HetE

« Il y a une misère notamment des femmes avec des enfants dans la mendicité. On a vu que parmi elles, il y a des femmes qui ont un certain niveau. On a eu raison : ces femmes ont pu décrocher un diplôme universitaire ! et ainsi elles peuvent accéder au marché du travail », HetE.

« Les personnes migrantes ont bénéficié d'une formation qualifiante continue qui a duré six mois... C'est un métier qu'elles ont acquis, c'est un savoir-faire pour démarrer dans la vie », Professeur universitaire.

« Lors de notre évaluation finale, 90% sont contents et très contents de leur formation. Leur niveau s'est complètement amélioré, notamment dans le groupe de femmes. Certaines veulent continuer, elles sont plus motivées que les hommes », Professeur universitaire.

« Le jour de la remise des diplômes, toutes les femmes sont venues pour l'obtention de leur certificat. Extasie ! Vécu comme un événement majeur dans leur vie. Bien habillées, joviales, attentives. Cette formation est une issue pour elles. Il y a un grand changement de vie pour elles », HetE.

« Les femmes vivaient en forêt. Sans revenus permanents ; elles vivaient de la mendicité, dans la rue. La plupart sont sorties de la forêt, vivent maintenant dans la ville et leur situation matérielle s'est améliorée et elles sont mieux intégrées dans la société », ET

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

« Au début, c'était difficile... il a fallu faire un effort pour la confiance. C'est ma première formation avec les femmes migrantes... La formation, c'est bon pour tout le monde. Ce n'est pas seulement le domaine de la coiffure, mais aussi la gestion d'un commerce, le rapport avec les clientes,... Cela va permettre aux femmes de trouver un travail et c'est très bien. Cette formation a eu aussi un impact sur moi : j'ai compris leur situation, j'ai vécu leurs souffrances, j'ai appris d'elles la patience et la persévérance... », Formatrice en coiffure.

« Une des femmes qui ont suivi ces formations est aujourd'hui un agent de terrain avec ASTICUDE. Certaines sont parties en Europe mais d'autres sont inscrites dans les mêmes formations pour continuer à perfectionner le métier », ET

➤ **Dans quelle mesure on a atteint des changements positifs par rapport aux inégalités entre les hommes et les femmes ?**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	3,7
Responsables des associations partenaires	5
Formateurs et formatrices	4
Moyenne globale	4,2

La valeur des changements positifs par rapport aux inégalités de genre atteint une notation de 4,2. Une valeur au-delà d'un "Bien", qui est très importante vu que les changements dans ce domaine nécessitent du temps.

« La formation en genre a permis de comprendre le pourquoi des discriminations, de réfléchir sur cela et d'essayer de remettre tout cela en question... Bien sûr que cela a un impact positif. Cela a permis aussi aux femmes de connaître leurs droits, de les défendre... », Formatrice en genre.

« On identifié des risques au début. Si on a des femmes avec des responsabilités familiales, surtout si elles ont des enfants. Finalement, il y avait une seule. C'est son mari qui s'est chargé

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

*de prendre soin des enfants pendant qu'elle suivait la formation...
Changement des rôles », ET.*

*« Autonomiser les femmes c'est déjà un grand pas dans la
réduction des inégalités entre les hommes et des femmes... »,
Formatrice en genre.*

*« Ça change beaucoup après un diplôme et un travail : dans la
famille, on te respect, on te donne de la considération »,
bénéficiaire de la formation en photovoltaïque.*

*« Difficile de constater ce changement... ça demande du temps »,
ET.*

- **Donnez une mesure à l'amélioration des DESC des personnes migrantes de la part des administrations publiques.**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	4
Responsables des associations partenaires	4
Moyenne globale	4

Cette question obtient une valeur moyenne de 4.
Pour les évaluations qualitatives, nous citons celles-ci :

*« Je peux citer la chose suivante : l'Entraide Nationale qui a des
centres d'écoute, a commencé à accepter d'offrir ses services au
migrants notamment les femmes. Parallèlement à ce projet, nous
travaillons aussi avec des mineurs migrants et l'Entraide a
accepté de les héberger... Ceci grâce à ces formations. En plus,
de notre relation avec la Délégation du Ministère de la Santé »,
ET*

*« Il y a des changements au sein des institutions... Peut-être c'est
un peu lent par rapport à nos attentes », HetE.*

- **Considérez-vous que les jeunes aient intériorisé les valeurs d'interculturalité et droits humains des migrants ?**

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	4,8
Responsables des associations partenaires	5
Formateur (sensibilisation)	5
Moyenne globale	4,9

L'intériorisation des valeurs d'interculturalité et droits humains des migrants par les jeunes qui ont bénéficié de différents ateliers dans ce domaine obtient une notation excellente : 4,9. Et c'est aussi ce qui ressort des évaluations qualitatives :

« Oui. Les évaluations réalisées aussi bien par les élèves que par les professeurs mettent cela en évidence », technicien d'Intervention Sociale (sensibilisation).

« Dans une école où nous avons organisé des ateliers, il y a une fille migrante qui fréquente cette école. Elle était tout le temps harcelée, molestée par ses camarades. Après quelques ateliers sous forme de théâtre, de dessin et autres, les relations avec elle et les comportements ont changé », ET

« Nous avons une bonne expérience dans les écoles ainsi qu'avec la Direction Provinciale de l'Education. Nous n'avons eu aucun problème pour intégrer les questions relatives à la migration. Au sein de l'école, il est plus facile d'approcher et de sensibiliser les enfants », HetE

« L'enfant s'appuie sur ce qu'il entend, d'où les préjugés. Quand on ne connaît la personne, on a eu peur... Mais nous sommes arrivés à casser ce mur », HetE

« Nous avons organisé des ateliers de dessin pour la sensibilisation. Les jeunes ont des idées géniales à travers les dessins dans lesquels ils ont exprimé les valeurs de la tolérance, du respect de l'autre, etc. », ET

4.5 Viabilité

L'examen de la viabilité se centre dans l'évaluation de la continuité dans le temps des effets positifs générés avec l'intervention une fois l'aide attribuée est finalisée. Dans le domaine de la coopération, ce concept est très lié au renforcement des facteurs clefs du développement, à l'appropriation du processus de la part des récepteurs de la subvention. On peut dire qu'il est directement lié aux évaluations favorables des critères cités antérieurement (impact, efficacité, efficience, ...).

Pour simplifier, on peut affirmer que l'évaluation de la durabilité s'attache aux effets à long terme du projet et à la pérennité de ses résultats et de ses effets. L'analyse de la viabilité consiste à apprécier la capacité des actions à se poursuivre de manière autonome, leur chance de survie lorsque la subvention aura cessé.

Normalement, l'évaluation de la viabilité, comme celle de l'impact, ne peut être vérifiée qu'à posteriori à la fin de l'intervention. Ce qui signifie qu'elle requière un long délai entre la fin du projet et son appréciation. Nonobstant, l'évaluatrice s'est basée sur les commentaires et évaluations des personnes interviewées ainsi que sur ses propres appréciations pour réaliser cette partie.

Au cours du processus de l'évaluation, l'évaluatrice a pu constater que le projet présente un niveau élevé de viabilité.

Il est viable parce qu'il y a une sensibilisation et une conscientisation de l'importance du respect des droits humains des personnes migrantes et de la lutte contre les discriminations dont elles sont victimes, notamment les femmes de la part des différents acteurs impliqués dans cette intervention.

Il va sans dire que les associations qui ont porté le projet avec ACPP sont déjà très impliquées dans le domaine de la promotion des droits humains des personnes migrantes ainsi que de l'égalité de genre (comme nous l'avons vu pour le critère de la pertinence). Nous sommes face à des associations qui ont des compétences en matière de gestion

de projets et de captation de fonds pour continuer ce projet. Au long des dernières années, elles ont aussi porté leurs compétences à créer des partenariats avec des institutions publiques et privées ainsi que des réseautages pour défendre et promouvoir les droits des personnes migrantes et l'égalité de genre.

L'Entraide Nationale s'est investie dans cette action en désignant trois personnes pour participer aux diverses formations destinées aux institutions publiques, a cédé ses locaux pour ces formations et a permis le renforcement des capacités professionnelles des femmes migrantes en coiffure et esthétique en assurant cette formation. Comme cela a été cité plus haut, l'Entraide a ouvert ses services de centres d'écoute aussi aux migrant.e.s.

La Délégation de l'Education Nationale a, pour sa part, a été favorable pour l'organisation des ateliers de sensibilisation à la tolérance et à l'équité de genre soient réalisée dans les écoles.

De son côté, l'Université s'est impliquée dans les formations destinées à renforcer les compétences professionnelles des migrant.e.s. Face aux résultats satisfaisants, il y a une réflexion pour intégrer les personnes migrantes dans d'autres formations et autres projet en relation avec le domaine des énergies renouvelables.

Il est viable aussi parce que la question migratoire figure parmi les priorités de l'Etat marocain et ceci à travers ses différentes institutions notamment le Ministère Délégué chargé des MRE et des Affaires de la Migration et le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH). *« En tant que pays de départ, de transit et d'accueil de migrants, le Maroc se trouve confronté à une situation complexe et doit relever le défi d'élaborer une politique globale en matière de migration comprise dans toutes ses dimensions... Le contexte marocain est favorable au traitement complémentaire et conjoint de la question migratoire qui, par sa nature, requiert une réponse multisectorielle et implique une collaboration étroite entre toutes les parties prenantes à savoir : le gouvernement, la société civile, les agences des NU et les*

migrants », OIM¹⁶. La SNI, les deux opérations de régularisation de la situation administrative des migrant.e.s, l'adoption de la loi de lutte contre la traite des êtres humains, l'organisation de la Conférence Intergouvernementale¹⁷ pour adopter le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, etc. qui reflètent la volonté politique, au moins déclarée, de la gestion de la migration avec une approche des droits humains. L'un des points forts de la SNIA est l'ouverture de l'accès des migrant.e.s et réfugié.e.s aux services de base, notamment l'éducation, la santé, le logement, la formation professionnelle et l'emploi. Il reste à mettre en œuvre cette Stratégie grâce à une territorialisation de ce dispositif, de renforcer la sensibilisation et la formation des acteurs territoriaux en matière de gestion de la migration et d'impliquer et de collaborer avec la société civile qui a acquis une large expérience dans ce domaine, comme c'est le cas des trois associations porteuses de ce projet.

En ce qui concerne la viabilité des résultats des formations professionnelles et de sensibilisation aux droits des migrants et à l'égalité de genre, la grande partie des personnes participantes ont intégré ces connaissances et compétences.

« Nous sommes en position moins par rapport aux associations qui ont l'expérience dans ce domaine et qui ont gagné la confiance des personnes migrantes. Cette formation est intéressante et va aider les établissements publics », Représentante d'une institution publique qui a participé à la formation.

« Pour les droits humains des migrants, c'était plus facile à intégrer. Par contre, quand on a traité le genre et l'égalité, il y a eu de la résistance sur certaines questions, mais cela n'a pas empêché d'avoir un débat, de partager les points de vue dans le respect. C'était enrichissant. Cela va nous faire réfléchir... il y a un changement de mentalités », Représentant d'une association locale.

¹⁶ <https://morocco.iom.int/contexte-migratoire-marocain-0>

¹⁷ Organisée tout récemment à Marrakech : 10 et 11 Décembre 2018

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

Evaluer la viabilité, c'est donc aussi voir le degré de continuité des effets et résultats du projet sous la responsabilité des personnes bénéficiaires, aussi bien les migrant.e.s que les représentant.e.s des institutions publiques et des associations.

« Après la formation, j'ai fait un stage qui m'a permis de subvenir à mes besoins », bénéficiaire de la formation en coiffure.

« C'est un métier que j'ai acquis. Très important. Cela va me servir ici et ailleurs, où j'aille... », Bénéficiaire de la formation en photovoltaïque.

« Si je pars en Europe, si je rentre chez moi, ce que j'ai appris est là et va me faciliter de trouver un travail », Bénéficiaire de la formation.

« Les formations sur le genre m'ont permis de voir et d'analyser les choses d'une autre manière... il y a certaines choses qu'on ne voit pas, dont on n'est pas conscient... Mais maintenant, ma façon de voir a changé », Bénéficiaire de la formation en genre.

« En réalité, j'avais beaucoup de stéréotypes, avec ce qu'on entend, ce qu'on voit dans les médias qui sont dirigés pour nous donner une image stéréotypée sur les migrants (malades, violents,...). Maintenant, j'ai changé grâce à cette formation et je me considère appartenant à l'universalité... l'Afrique est pour nous tous. Il faut promouvoir la culture de la cohabitation, de la tolérance, de la non-discrimination », Membre d'une association.

« Ces formations ont changé la perception de la migration. Dans mon institution, je ne savais pas comment faire. L'institution publique est perçue par le migrant comme la police, il n'a pas confiance... L'association et la formation nous ont facilité la tâche : faire le premier pas, être dans une relation de confiance... », Représentante d'une institution publique.

Après ces témoignages, il va sans dire que les formations et la sensibilisation - comme pour l'éducation - sont des facteurs d'investissement dans le capital humain les plus rentables de tous les investissements et donc, garants de la viabilité du projet.

En analysant les évaluations quantitatives des personnes interviewées, on a obtenu les valeurs suivantes :

- **Donnez une valeur à la viabilité du projet une fois l'intervention terminée.**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	4,4
Responsables des associations partenaires	4,4
Moyenne globale	4,4

Le projet obtient ainsi un haut niveau de viabilité avec une notation « Très bien ». Les réponses qualitatives à cette notation sont détaillées dans la question suivante.

- **Quelles ressources ou mécanismes existent pour que le projet se maintienne une fois le projet terminé ? ¹⁸**

« Ce projet est fini mais il continue... Nous avons d'autres projets sur les énergies renouvelables. Nous sommes en contact avec plusieurs fermes agricoles qui désirent installer des pompes solaires... On s'intéresse aux projets qui vont dans la continuité... Nous sommes dans un réseau international pour le changement climatique, qui est aussi africain et régional, donc nous allons continuer à travailler sur cette thématique surtout avec les personnes migrantes », HetE

« Nous avons créé un groupe whatsApp avec toutes les personnes qui ont participé à ce projet. Nous avons préparé des demandes d'emploi avec l'ANAPEC et l'Entraide ; il y a de bonnes perspectives. Le Maroc est déficitaire dans le domaine des techniciens spécialisés en photovoltaïque et énergies renouvelables. C'est nouveau. Aussi bien pour le Maroc que pour les pays d'origine des migrants », HetE

« C'est un métier que les jeunes migrants ont acquis. C'est une formation qualifiante sur les installateurs photovoltaïques. Aujourd'hui, ces jeunes sont capables de faire des études pour soumission à des appels d'offres. A partir de Juillet, on va travailler avec nos partenaires sur les start-up¹⁹ et intégrer les personnes formées. Nous montons un projet avec inclusion de

¹⁸ Pour cette question, il n'y a pas de notation puisqu'elle est la continuité de la question sur la viabilité. Il n'y a que des évaluations qualitatives.

¹⁹ Jeune entreprise novatrice dans le secteur des nouvelles technologies, sur Internet.

l'innovation... notamment sur les fours et frigos solaires, qui pourrait concerner les personnes formées dans ce domaine », enseignant-chercheur et formateur.

4.6 Participation et appropriation

L'analyse de la participation se centre dans l'évaluation de l'implication des agents, acteurs et titulaires de droits dans les différentes étapes de l'exécution de l'intervention et des mécanismes de participation utilisés, en appréciant leur impact sur la prise de décisions ; une participation au niveau individuel ou par le biais des organisations représentatives.

L'appropriation des groupes titulaires de droits et titulaires des obligations et de responsabilités ciblés décrit le degré d'implication de ces acteurs dans l'exécution de l'intervention et dans les mécanismes de participation utilisés, tout en faisant référence au leadership des acteurs locaux. Elle évalue à quel point les bénéficiaires sentent ou ont senti que le programme est le leur et qu'il couvre leurs besoins.

Pour ces deux critères, l'évaluation se base essentiellement sur les appréciations quantitatives et qualitatives obtenues des différents entretiens réalisés avec les personnes impliquées dans ce projet.

L'implication des différents acteurs apparaît comme très élevée, répondant aux attentes prévues.

Dans un premier lieu, il s'agit d'un projet qui se base sur l'identification participative dans laquelle tous les acteurs impliqués – associations partenaires, migrant.e.s, institutions, associations locales – ont participé de manière active.

Pour les associations partenaires dans le projet, un comité de suivi (CS) a été créé constitué d'une technique expatriée d'ACPP, d'une technique d'ACPP à Barcelone, d'un coordinateur local d'ASTICUDE et une coordinatrice locale de HetE.

« Nous avons organisé des réunions périodiques du CS auquel d'autres responsables pouvaient se joindre à nous. Quand les réunions n'étaient pas possibles, on échangeait le maximum

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

d'informations à travers les entretiens téléphoniques et les mails, etc. », ET

« Durant l'élaboration du projet, nous avons eu des réunions avec les personnes migrantes pour détecter leurs besoins et savoir leur opinion », ET

« Quand il y avait un problème, comme par exemple les mobilités des migrants ou les arrestations, on essayait de résoudre les problèmes et trouver les solutions ensemble », ET

« L'implication de l'Université, de la Délégation du Ministère de l'Education a été bien avant le début du projet et elle a continué jusqu'à maintenant », ET

« L'ANAPEC a participé à nos formations et s'est impliquée même après la fin du projet », HetE

« Comme je l'ai dit, une des femmes qui a bénéficié de la formation fait partie de l'équipe de ASTICUDE maintenant, elle s'est impliquée dans nos différentes activités dès le début et elle n'est pas la seule », ET

« Les jeunes étaient super. Ils ont participé activement à tous les ateliers de sensibilisation », ET

« Beaucoup des associations qui ont bénéficié des formations se sont appropriées la thématique des droits des personnes migrantes. Avec beaucoup d'entre elles, nous avons et nous allons continuer à collaborer... », ET

D'autres évaluations qualitatives et quantitatives ont été données par l'équipe technique en réponse aux questions suivantes :

➤ A quel point les bénéficiaires sentent que le programme leur appartient et qu'il couvre leurs besoins?

L'équipe technique a donné une notation de 4,6, c'est-à-dire « Très bien ».

« Effectivement c'est le cas puisque le projet se base sur un diagnostic participatif que nous avons réalisé à Nador avec les femmes migrantes et qui ont exprimé leur demande en matière de formation en coiffure et esthétique », ET

➤ **Donner une valeur au degré de l'adéquation de la formation avec les besoins du groupe formé.**

Cette question, destinée à quelques-uns des formateurs et formatrices qui sont intervenus dans les modules de formation professionnelle, de genre et de sensibilisation auprès de jeunes ainsi que les personnes qui ont bénéficié de ces formations (les migrant.es et les représentant.e.s des institutions publiques et privées), obtient une valeur moyenne de 4,7 aussi, signifiant que l'adéquation de la formation aux besoins du groupe était très élevée.

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Formateurs et formatrices	4,6
Personnes bénéficiaires des formations	4,8
Moyenne globale	4,7

« Au moment de la préparation des ateliers et dynamiques pour le groupe, nous avons eu des réunions avec les personnes responsables des groupes pour connaître leurs besoins et axes d'intérêt », Technicien d'Intervention Sociale (sensibilisation destinée aux jeunes).

« J'ai beaucoup aimé, cela a dépassé mes espérances », participant dans la formation en photovoltaïque.

« J'aime la coiffure. Ma mère était coiffeuse. Avant, je faisais juste les nattes, mais cette formation m'a donné plus de connaissances dans ce domaine. En réalité, je suis venue au début par rapport aux frais de déplacement, mais j'ai été tout de suite motivée grâce à la monitrice et à ce que tout ce que j'apprenais », Participante à la formation en coiffure.

« Les associations responsables de ce projet ont beaucoup d'expérience dans ce domaine et la formation avec elles est plus intéressante. Cette formation peut apporter beaucoup aux établissements publics », représentante d'une institution publique.

- **Donner une valeur aux mécanismes mis en place pour faciliter la participation des titulaires de droits ?**

Personnes interviewées	Valeur (moyenne)
Equipe technique (ET)	4,6
Formateurs et formatrices	4,5
Moyenne globale	4,5

Cette question obtient une valeur moyenne de 4,5.

« La participation des personnes migrantes et des jeunes a été très importante dans nos différentes activités », ET

« Dans les ateliers sur le genre, on a appliqué une méthodologie participative basée sur le brainstorming, le travail de groupe, les jeux de rôles, l'étude des cas... Beaucoup de participation de la part des bénéficiaires. Notamment les femmes, les hommes étaient plus timides... peut-être parce qu'ils étaient une minorité », Formatrice en genre.

« En coiffure, nous avons créé une ambiance pour que toutes les femmes puissent participer de manière active. Il fallait être à l'écoute, non seulement du côté technique mais aussi du côté relationnel », Formatrice en coiffure.

- **Quels sont les obstacles de genre à la participation identifiés ?**

Pour cette question, les réponses sont unanimes : aucun obstacle à la participation des femmes n'a été identifié. Au contraire, les femmes ont été plus participatives et plus engagées dans les différentes activités du projet.

« Le niveau s'est complètement amélioré par rapport à la situation de départ, notamment chez le groupe des femme. Elles

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

sont plus participatives, plus motivées... elles veulent continuer », enseignant-chercheur.

- **Donnez une valeur à la participation de tous les acteurs dans les différentes étapes de prise de décisions.**

Partenaires : 4,8

Collectif des migrant.e.s : 4

Formateurs et formatrices : 4,5

Institutions : 3,5

Ce qui fait une valeur moyenne de 4,2

« Par rapport aux institutions, nous aurons aimé avoir plus d'institutions (Santé, Police, Tribunal) mais malheureusement ça était difficile. Mais celles qui se sont engagées ont bien collaboré avec nous comme l'Université, l'Entraide, l'Education, l'ANAPEC », ET

- **Donnez une valeur à l'implication des autres associations locales.**

L'implication des autres associations locales a été très élevée dans ce projet, elle a une notation de 4,8, proche de l'excellence.

« Nous avons compté avec beaucoup d'associations et même un syndicat », ET

« Avec certaines associations, nous collaborons depuis longtemps : association Alhadaf, AMDH, Eglise d'Oujda, et bien d'autres... Ce projet a renforcé cette collaboration », HetE

5 Conclusions et recommandations

Cette dernière partie du rapport est consacrée aux conclusions et recommandations résultantes de cette évaluation basée sur approche AGetFDH. Elle a pour intention de servir pour l'amélioration de la qualité et l'efficacité de l'action d'ACPP et ses partenaires locaux dans cette zone du Maroc et aussi pour satisfaire à l'exigence de qualité du projet à travers son évaluation externe.

Comme cela a été affirmé tout au long de ce document, on a réalisé une évaluation d'un projet performant, auquel il faut donner la continuité dans le temps et les ressources nécessaires pour qu'il arrive à réaliser un impact encore plus important et s'approcher encore plus de l'objectif général.

Des actions comme celle-ci ont une rentabilité immédiate et future importantes parce qu'il y a investissement dans le capital humain, en particulier dans les générations futures (les actions dans les écoles) et, par conséquent, contribuent à lutter contre les multiples discriminations (de genre, de couleur de peau, d'appartenance religieuse ou nationale, etc.) et à instaurer une dynamique favorable au respect des droits humains, à la démocratie et développement humain soutenable dans la zone d'intervention.

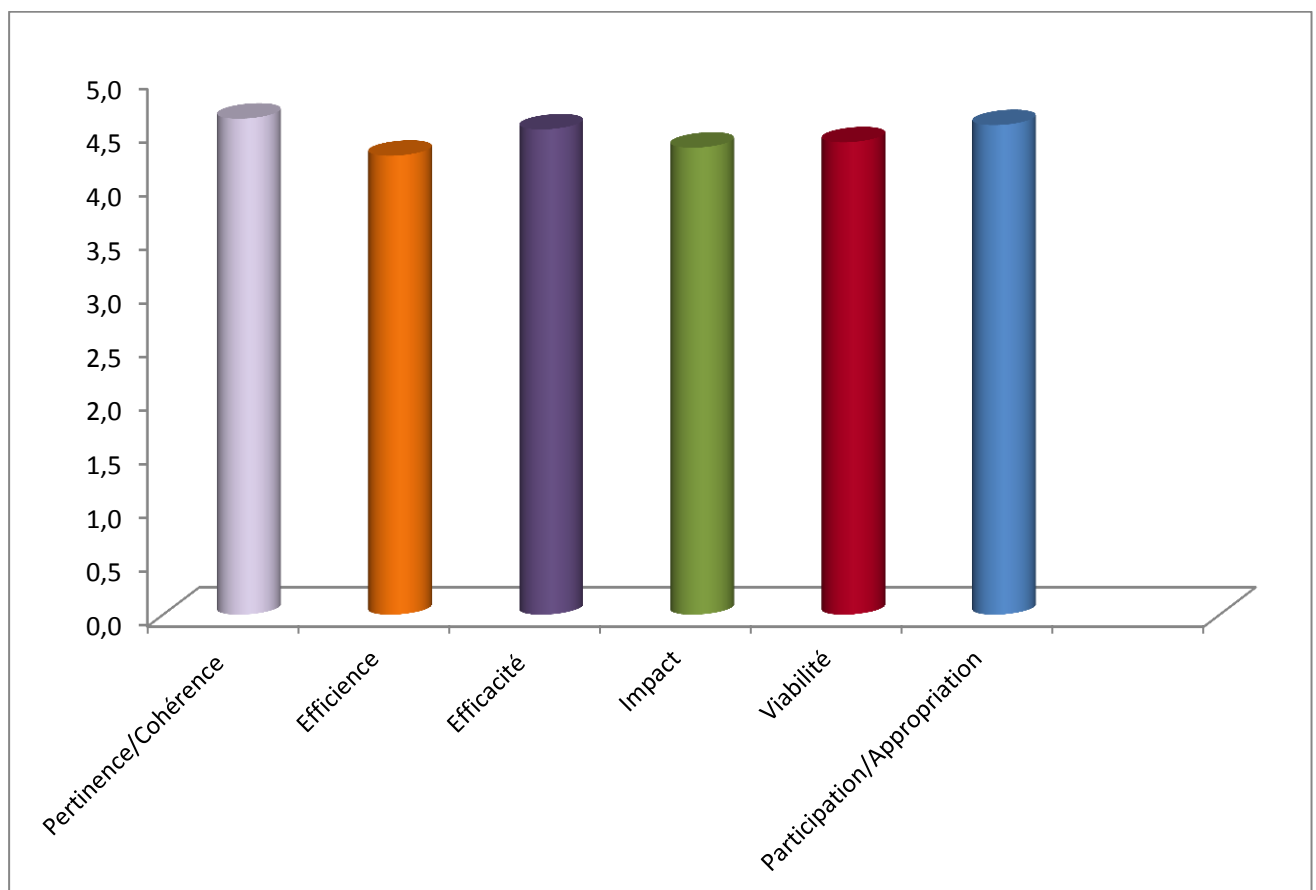
Nous avons évalué un projet avec une qualification "Très bien", obtenant une valeur moyenne de 4,54, avec un haut niveau pour les différents critères d'évaluation. A partir de l'analyse propre de l'évaluatrice, des évaluations quantitatives et qualitatives des personnes interviewées, nous avons pu vérifier que l'intervention es hautement pertinente, cohérente, efficiente efficace, viable et avec des impacts positifs. L'intervention obtient aussi un haut niveau en ce qui concerne l'appropriation et la participation.

De manière transversale, le respect des droits humains et l'égalité de genre et les droits humains ont aussi obtenus des niveaux très hauts dans chaque critère évalué. Les résultats très positifs de l'évaluation de la plupart des critères ont été obtenus grâce à l'implication, la

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

participation des femmes et les impacts évidents sur leur situation ; en plus du traitement de la question de genre comme un axe principal dans les différentes formations. Quant à l'approche basée sur les droits humains, elle a aussi été centrale - comme le genre - dans les formations mais aussi comme valeur partagée par les différents acteurs impliqués et dans les relations avec les personnes migrantes.

Dans ce schéma, nous pouvons constater que les valeurs quantitatives attribuées à chaque critère, plus faciles à représenter, dépassent une notation supérieure à 4,5 (Très bien) pour cinq critères et supérieure à 4 (Bien) pour un le critère "Participation et appropriation".



Parallèlement à ces critères, il est important de signaler que durant cette évaluation, nous avons constaté une implication et une

conviction très fortes chez l'équipe technique, les membres des associations partenaires et des associations impliquées dans les formations ainsi que chez certains représentant.e.s des institutions (Université et plus particulièrement le Laboratoire des Energies Renouvelables, Entraide). Ils/elles considèrent que cette action fait partie de leurs préoccupations non seulement associative ou institutionnelle sinon aussi personnelle pour améliorer la situation des personnes migrantes et aussi pour les valeurs de l'égalité de genre au Maroc. Nous avons aussi constaté que l'équipe technique locale (une à Nador et l'autre à Berkane) est à l'écoute permanente des titulaires des droits avec lesquels elle entretient des relations humaines chaleureuses. L'engagement n'est pas seulement professionnel, il est avant tout humain basé sur des relations de respect mutuel et des droits humains. Et cet aspect est déjà une grande valeur ajoutée et un atout formidable pour cette intervention.

Les recommandations dégagées durant et à la fin de cette évaluation émanent des différents acteurs impliqués interviewés et des réflexions de l'évaluatrice. Elles sont les suivantes :

1. En relation avec le renforcement des capacités professionnelles des personnes migrantes et de leur insertion dans le marché du travail.
 - Continuer dans ces formations, en cherchant les possibilités de cursus innovateur, comme c'est le cas de la formation des énergies renouvelables, un secteur prometteur ; tout en continuant à intégrer les femmes dans ce domaine.

« C'est un secteur qui peut favoriser la coopération Sud-Sud, au sein de l'Afrique », Formateur

« Il faut miser sur les femmes. Je crois en elles, elles sont sérieuses », Formateur

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

- A l'amont de la formation, une fois le groupe choisi, il est recommandé, comme cela a été signalé par le professeur responsable, de faire une mise à niveau des participant.e.s à la dite formation.

« Avant de démarrer, il faut assurer au moins deux semaines de mise à niveau, de faire une mise à niveau et démarrer correctement », Professeur

- Prolonger la durée des formations.

Les différents acteurs impliqués, notamment les formateurs ainsi que les personnes migrant.e.s bénéficiaires des formations ont considéré que les formations ont eu une courte durée. Il serait pertinent de continuer les mêmes formations avec des durées dans le temps plus importantes et plus rapprochées.

« Nous avons dû faire très vite car le projet était assez court », ET

« On aimerait bien plus de cours en coiffure et esthétique. Il y a encore tellement de choses à apprendre », Participante.

« Les formations sur le genre doivent durer plus longtemps afin que les bénéficiaires comprennent cette analyse et doivent être plus rapprochées pour ne pas perdre le fil conducteur », Formatrice en genre.

- Assurer aux personnes migrantes participantes à la formation des indemnités suffisantes pour faire face à leurs besoins de transport et de restauration, selon l'avis de l'équipe technique et des formateurs.

« Le campus universitaire est en dehors de la ville, ce qui posait problème. Peu de moyens de transport et l'argent alloué au transport est très réduit », Professeur

« Il faut augmenter le financement des perdiems pour le transport et la restauration sur place », ET

Evaluation du Projet « IDMAJ : vers l'accès équitable et garanti des droits humains des personnes migrantes dans la région de l'Oriental, Maroc »

- Inclure l'investissement en infrastructure et équipements nécessaires à la formation et aussi après celle-ci afin de permettre de créer de l'auto-emploi et/ou une micro-entreprise. Le 2ème volet de cette recommandation (financement de l'auto-emploi et microprojets) pourrait permettre de résoudre le problème de chômage et les difficultés que peuvent rencontrer les personnes migrantes pour avoir un contrat de travail qui est une des conditions nécessaires pour accéder à une carte de séjour.

« La formation s'est réalisée grâce à l'infrastructure et aux équipements de l'Université. Le bailleur de fonds peut financer 40% des équipements complémentaires », Professeur.

« Pour la coiffure, trouver des solutions pour subventionner l'ouverture d'un ou plusieurs salons pour les femmes puissent s'installer à leur compte », formatrice de coiffure.

2. En relation à la formation et sensibilisation des institutions publiques et privées pour promouvoir et respecter les droits humains des personnes migrantes et l'égalité de genre.

- Continuer à organiser les formations avec une approche AGetFDH destinées à ces différentes institutions.

« Il faut continuer dans le renforcement des capacités des acteurs institutionnels pour améliorer leur traitement avec les personnes migrantes. On a dû faire face à des interpellations policières... parmi lesquelles, il y avait des femmes qui bénéficiaient de la formation et ont été déplacées sans respect de leurs droits », Président d'ASTICUDE.

« Il faut encourager les formations et les rencontres. C'est à travers le débat que nous pouvons construire, accepter l'autre, avancer,... », Participant aux formations représentant une association.

- Il serait pertinent de chercher les voies possibles pour inclure des institutions titulaires des obligations qui interviennent directement avec les personnes migrantes, comme la Police, la Gendarmerie, les Forces Auxiliaires, etc. ainsi que d'autres

acteurs de la société civile ou associations professionnelles représentant les avocat.es, les juges, etc.

« Il faut impliquer la Police et les Forces Auxiliaires... Il y a des personnes des institutions publique qui auraient pu assister, mais il fallait prendre en considération l'horaire de l'administration, notamment les tribunaux », Participante représentante d'une institution publique.

« Il faut impliquer la Justice pour pouvoir travailler sur l'accès à la justice des personnes migrantes afin de garantir leurs droits », Président d'ASTICUDE

- Continuer sur des actions de plaidoyer auprès des institutions titulaires des obligations notamment auprès de la Police, la Gendarmerie, la Justice, etc.
3. En relation avec la sensibilisation des jeunes et des moins jeunes en matière de respect des droits humains du collectif des migrants avec une approche genre.
- Il est très important de continuer à sensibiliser les jeunes dans le domaine du respect des droits humains et de l'égalité de genre, notamment dans les écoles comme cela s'est fait durant cette intervention. Le travail sur les changements des mentalités et des stéréotypes qui sont à l'origine des discriminations envers les autres est urgent et nécessaire afin d'assurer une société moderne, démocratique et respectueuse des droits humains de tous et toutes.
 - Cette sensibilisation doit aussi être dirigée à un public plus large, à travers des ateliers destinés à la population de certains quartiers où vivent les personnes migrantes, à des séminaires, à des activités organisées conjointement avec la population autochtone et les migrant.e.s installé.e.s, etc.
4. En relation avec d'autres mesures possibles pour l'accompagnement des personnes migrantes pour la protection de leurs droits.

D'autres mesures et mécanismes seraient les bienvenus pour des futures interventions :

- L'élaboration d'un guide d'orientation et information pour le/la migrant/e (contenant par exemple les centres de santé, où trouver l'aide juridique, les ONGs locales qui œuvrent dans le domaine de la migration, etc.), comme cela a été suggéré par l'équipe technique d'ASTICUDE.
- La création d'une plate-forme qui réunit quelques institutions, les associations et les migrant.e.s.
- Soutien et accompagnement à la création des associations propres aux migrant.e.s, notamment ceux et celles qui se trouvent dans une situation administrative régulière.
- Faire un inventaire des entreprises qui travaillent dans le domaine des énergies renouvelables et voir une possibilité de partenariat avec la CGEM²⁰ pour aussi connaître les entreprises qui travaillent en Afrique subsaharienne et tout ceci afin de connaître les différentes opportunités d'emploi pour les personnes migrantes, comme l'a proposé le Président de HetE.
- Introduire des cours du dialecte marocain (darija) dans les différentes formations destinées aux migrant.e.s afin qu'ils/elles puissent communiquer facilement avec la population et s'intégrer plus facilement.
- Intégrer des assistant.e.s sociaux afin qu'ils/elles accompagnent les migrant.e.s dans leurs différentes démarches administratives ou autres (renouvellement de carte de séjour, recherche de location, accès aux centres de santé, etc.).

Nadia Nair



²⁰ Confédération Générale des Entrepreneurs au Maroc